

# MADAGASCAR

## REVUE DE PRESSE - MAI 2018

### Sommaire

POLITIQUE.....	1
▶ Crise politique - La manifestation du 21 avril et ses prolongements.....	1
▶ Relations diplomatiques.....	18
DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE.....	19
▶ Insécurité, dahalo, vindicte populaire, enlèvements.....	19
▶ Justice, affaire Houcine Arfa, gouvernance.....	20
▶ Santé.....	22
▶ Traite, droits des femmes.....	22
▶ Education,.....	23
▶ Médias, réseaux sociaux.....	23
ÉCONOMIE - SOCIAL.....	24
▶ Ressources naturelles, trafics, environnement, questions foncières.....	24
▶ Coopération, bailleurs de fonds.....	25
▶ Economie.....	25
▶ Social, divers.....	26

### POLITIQUE

#### ▶ Crise politique - La manifestation du 21 avril et ses prolongements

**01/05 - Les députés de l'opposition et les manifestants tentent de bloquer l'administration.** Ils ont défilé dans les rues de la capitale, s'arrêtant dans chaque ministère et institution pour demander aux fonctionnaires et agents de faire grève et de les rejoindre. L'appel a finalement été peu suivi. Au plus fort de la manifestation, ils étaient environ 500 personnes à suivre le cortège. Si la plupart des agents sont venus écouter les discours des députés, beaucoup ont rejoint leur bureau après l'intervention, a constaté *RFI*. *TV5 Monde* note que si plus rien n'empêche les manifestants d'occuper la place du 13-Mai, au 8e jour de manifestation l'affluence a sensiblement baissée et les leaders du mouvement semblent être à la recherche d'un second souffle. *Tribune* juge en revanche que le collectif des « députés pour le changement » a réussi son pari de bloquer la machine administrative mais face aux différents appels au dialogue et à la retenue, l'heure est à la médiation nationale, voire internationale, cette dernière option étant rejetée par une partie de l'opposition qui s'oppose à toute forme d'ingérence étrangère et plus particulièrement africaine.

**A la veille du 1<sup>er</sup> mai, Hery Rajaonarimampianina s'est adressé aux fonctionnaires pour leur annoncer une augmentation de leurs traitements de 8 %.** Le choix de la date est inhabituel (les annonces de hausse ont lieu généralement lors des vœux de Nouvel An). Pour le député de Soalala, Houssen Abdallah, cette annonce « est encore une infantilisation du peuple, une autre forme de corruption érigée en mode de gouvernance ».

**Dans une interview au quotidien *Le Monde*<sup>1</sup>, le chef de l'Etat rejette l'accusation faite aux forces de l'ordre d'avoir tiré à balles réelles lors de la manifestation du 21 avril.** Il déclare notamment : « *Qui accuse les forces de l'ordre ? Je pense que personne n'a donné instruction aux forces armées de tirer, surtout à balles réelles. C'est une méthode pour dire que les responsables, ce sont le gouvernement ou les autorités. Mais je peux vous dire, sans préjuger des conclusions de l'enquête en cours, que les premiers résultats de l'autopsie révèlent que ce ne sont pas les militaires qui ont tiré. On a tiré sur un blessé à la chevrotine. Est-ce que les*

<sup>1</sup> [http://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/04/30/hery-rajaonarimampianina-quitter-le-pouvoir-ce-serait-trahir-le-peuple-mal-gache\\_5292655\\_3212.html](http://www.lemonde.fr/afrique/article/2018/04/30/hery-rajaonarimampianina-quitter-le-pouvoir-ce-serait-trahir-le-peuple-mal-gache_5292655_3212.html)

*militaires tirent avec des chevrotines ? Les militaires n'ont pas tiré sur les manifestants, c'est ma conviction la plus profonde, mais laissons l'enquête se poursuivre. »*

**02/05 - 1<sup>er</sup>-Mai à Antananarivo - Travailleurs et syndicats ont défilé dans les rues et ont rejoint la place du 13-Mai où un millier de personnes étaient rassemblées.** Les députés de l'opposition ont assisté en spectateurs aux discours des syndicalistes. Des participants ont lancé un appel à une convergence des combats entre syndicats de travailleurs et opposition. Les élus de l'opposition ont décidé de faire un nouveau tour des ministères afin d'appeler les agents à grossir leurs rangs. Le mot d'ordre de blocage du service des douanes, lancé par le syndicat Sempidou a été contesté par la base. Les personnels redoutent l'impact de cette décision sur les opérateurs, déjà pénalisés par la congestion du port de Toamasina, et sur l'approvisionnement de la population en PPN. Le mot d'ordre de grève a néanmoins été maintenu. Le Syndicat national des agents des impôts a lancé un mot d'ordre de grève illimitée.

**Les 73 députés de l'opposition ont boycotté la cérémonie d'ouverture de la session ordinaire à l'Assemblée nationale** « *pour soutenir les travailleurs* », ont-ils expliqué. « *Nous rejoindrons Tsimbazaza au moment opportun* », a déclaré la député TIM Hanitra Razafimanantsoa. Le président de l'Assemblée nationale, Jean-Max Rakotomamonjy, a malgré tout prononcé son discours, invitant les protagonistes à l'apaisement et lançant un appel au CFM et au FFKM, ainsi qu'à « *toute personne de bonne volonté* », pour aider au dénouement la crise. Les élus mettent la pression sur la HCC pour qu'elle rende sans délais son verdict sur les différentes requêtes déposées, portant sur la déchéance du chef de l'Etat et les irrégularités qui auraient été constatées dans le processus d'adoption des lois électorales. Ils ne siégeront pas tant que le verdict n'aura pas été rendu, martèlent-ils.

**De passage à Madagascar, la SG de l'OIF, Michaëlle Jean, préconise un « dialogue inclusif » comme solution à la crise.** Les observateurs s'interrogent sur la portée de cette déclaration qu'ils jugent imprécise. Selon certains, Michaëlle Jean aurait exprimé le souhait que la concertation soit élargie à toutes les formations politiques et ne se limite pas à un face à face entre les meneurs des manifestations et le parti au pouvoir. « *Toutes les voix doivent être entendues* », a-t-elle lancé. Cet élargissement du dialogue, déjà préconisé lors de la rencontre avortée entre la communauté internationale et les députés de l'opposition, aurait été rejeté. Les « *députés pour le changement* » redouteraient que l'élargissement à d'autres acteurs débouche sur d'interminables querelles sur la répartition de sièges, comme sous la Transition, retardant d'autant le dénouement de la crise.

**Les « députés pour le changement » ne se sont pas rendus à la première tentative de médiation proposée par le FFKM.** Seuls des députés pro-régime ont répondu à l'invitation. Hanitra Razafimanantsoa, vice-présidente de l'Assemblée et leader des députés d'opposition, a déclaré que les manifestants sont hostiles à cette initiative et que les parlementaires se doivent de respecter leurs souhaits. La députée Mapar Christine Razanamahasoa, ancienne ministre de la justice, a justifié le rejet des tentatives de rapprochement encouragées par la communauté internationale, le premier ministre et les chefs d'institution en déclarant que ces appels « *arrivent trop tard* », aucune initiative n'ayant été prise en ce sens par le pouvoir avant les événements du 21 avril. « *La réconciliation qu'il faut demeure actuellement entre les dirigeants qui ont tué la population et les Malgaches* », a martelé Hanitra Razafimanantsoa, élue du TIM. « *La plupart des Malgaches semblent avoir perdu foi en la logique de l'initiative des chefs d'Eglise dans le processus de réconciliation nationale* », constate Tribune.

**Les élus d'opposition ont refusé de prendre part à un débat contradictoire proposé par les médias publics TVM et RNM.** « *Nous n'allons pas cautionner les corrompus et ce ne sont pas des interlocuteurs valables* », s'est justifiée Me Hanitra Razafimanantsoa.

**03/05 - Les responsables des forces de l'ordre somment l'opposition et le gouvernement de trouver une solution.** Le ministre de la défense nationale, le ministre de la sécurité publique et le secrétaire d'Etat à la gendarmerie nationale, dans une déclaration commune, déclarent : « *Nous, responsables des forces de l'ordre, interpellons haut et fort les chefs de partis politiques concernés par les tensions actuelles pour qu'ils prennent leur pleine responsabilité pour trouver une solution, et ce dans les plus brefs délais. Nous lançons un appel à tous les citoyens à ne plus se laisser manipuler par les politiciens. Ça suffit le sang versé et les pertes en vie humaine. Ne faites pas de l'égoïsme, de la cupidité, de l'amour du pouvoir des raisons pour sacrifier nos compatriotes. Nous serons tous jugés pour nos actes par l'histoire et les générations futures. Nous, forces de l'ordre, déclarons vouloir coûte que coûte la sécurité du peuple. Cela est la priorité du pays* ». L'Express note qu'il s'agit de la seconde déclaration conjointe en un peu plus d'une semaine mais elle est beaucoup plus ferme que la précédente. Elle insiste notamment sur le fait que tout forçage du domaine public est pénalement répréhensible et qu'« *imposer de manière directe ou indirecte les choix d'un citoyen est une infraction à la Constitution* » qui garantit, entre autres, les libertés d'opinion, d'expression, d'association, de réunion, de circulation et de conscience.

**Cette prise de parole intervient alors que les députés de l'opposition ont défilé dans les rues d'Antananarivo avec environ 800 manifestants, s'arrêtant dans plusieurs ministères pour appeler les fonctionnaires à les rejoindre.** Des chaînes et des cadenas ont été utilisés pour bloquer les entrées après avoir demandé aux fonctionnaires de sortir des bâtiments. « *On vous donne cinq minutes pour sortir sinon cela veut dire que vous êtes complices de ce régime corrompu ! N'ayez pas peur car nous sommes là pour vous protéger* », a lancé Me Hanitra Razafimanantsoa, députée TIM. **Des députés se sont rendus la HCC**, chargée d'examiner quatre de leurs requêtes, notamment celle concernant leur demande de destitution du chef de l'Etat. « *On vient ici pour leur dire qu'on ne lâche plus rien. Il faut qu'ils répondent. Il ne faut plus qu'ils refusent de trancher* », a martelé Paul Bert Rahasimanana, député Mapar. Les députés n'ont pas pu rencontrer les membres de la Cour. Ceux-ci avaient quitté les lieux par mesure de sécurité. *Tribune* écrit : « *La balle est dans le camp de Jean-Éric Rakotoarisoa, président de la HCC, autrefois considéré au sein de la société civile comme un homme droit, sincère, juste et patriote. En travaillant main dans main avec le HVM, il a pourtant beaucoup déçu* ».

**En début de session ordinaire du Parlement, les députés pro-régime ont décidé de se réunir à huis clos pour débattre de la situation.** « *Il ne faut pas que les réunions à huis clos soient réservées aux revendications de 4x4 et autres avantages* », a déclaré l' élu à l'origine de cette initiative. **Quelques-uns d'entre eux ont demandé la dissolution de l'Assemblée nationale.** Une requête a été adressée en ce sens au président de la République. Les élus frondeurs qualifient cette démarche d'intimidation à leur rencontre. *Tribune* rappelle que les députés de l'opposition avaient eux aussi réclamé la dissolution de l'Assemblée il y a quelques semaines, après l'adoption des lois organiques relatives aux élections. Une demande motivée par les suspicions de corruption lors de ce vote.

**Le parti ADN de Razafindravahy Edgard a demandé au Bianco de livrer les résultats de son enquête** sur les dénonciations de corruption au sein de l'Assemblée nationale et de publier les noms des élus mis en cause.

**Une pétition en ligne demande au chef de l'Etat et au premier ministre de poursuivre la mise en œuvre du processus démocratique.** Il est demandé aux autorités de ne pas céder à la pression et à la violence physique ou verbale de la rue, emmenée par des personnes qui ne représentent pas la population.

**Midi révèle que les 13 officiers supérieurs qui ont assisté à la déclaration des généraux retraités le 11 avril** sont désormais « *interdits d'accès aux installations militaires* ». L'objectif serait de « *garantir l'obligation de réserve des armées et d'assurer pleinement la sûreté et la sécurité à l'intérieur des cantonnements* », selon le message adressé le 26 avril par le chef d'Etat-Major général de l'armée aux camps, casernes et écoles militaires.

**Les syndicalistes d'Air Madagascar**, licenciés de manière abusive et non réintégrés malgré une décision de justice, soutiennent la demande de déchéance du chef de l'Etat qui était à l'époque président du conseil d'administration de la compagnie. Rado Rabarilala et ses deux collègues sont au chômage depuis trois ans. Ils affirment avoir perdu leur emploi pour avoir dénoncé la mauvaise gouvernance de la société d'Etat.

**04/05 - Les propos du ministre de la défense provoquent de vives réactions.** « *L'armée n'a pas à s'impliquer dans la politique* », répondent en substance au ministre des députés de l'opposition. « *Si jamais les forces armées ont l'intention de prendre le pouvoir, sachez que ce n'est pas leur rôle et que c'est une autre forme de coup d'Etat* », a déclaré Hanitra Razafimanantsoa. « *Le rôle de l'armée, c'est de sécuriser les biens et les personnes. Ils n'ont aucune leçon à donner aux politiciens. Nous, ce que nous voulons, ce sont des élections anticipées et que le président pose sa démission en bonne et due forme et le problème sera réglé* », estime Hawel Mamod'Ali, député Mapar. Rivo Rakotovao, président du Sénat et du HVM, indique en revanche prendre en considération l'appel des forces armées : « *S'ils pensent qu'il y a un déficit de prise de responsabilités de la part des partis politiques, alors ils ont raison de le dire. Les militaires se sont vraiment cantonnés en disant "écoutez, c'est un problème politique, il faut le résoudre politiquement, mais il y a des limites à ne pas dépasser". (...) Nous, en tant que HVM, sommes toujours ouverts aux discussions* »

**La HCC rejette la plupart des dispositions controversées des projets de lois électorales<sup>2</sup>.** Plus d'une vingtaine d'articles de la loi organique relative au régime général des élections et référendums sont à revoir ou à retirer. La question du financement des campagnes et de la transparence des élections a également été recadrée par la Cour. Les dispositions qui reportaient leur application à trois ans sont jugées inconstitutionnelles. L'indépendance de la CENI dans la gestion du processus électoral a été rappelée et devra être renforcée. En ce qui concerne la question de la campagne électorale sur les médias privés, la HCC considère qu'ils

<sup>2</sup> <http://www.lesdecrypteurs.com/alaune/madagascar/2018/05/04/hcc-rejette-dispositions-a-polemique-projets-de-lois-electorales/>  
Cf. Blog Justmad - <https://storage.canalblog.com/24/11/448497/119978179.pdf>

ne sont pas soumis à la même obligation d'égalité que les médias publics. Ils ne peuvent donc faire l'objet de sanctions pécuniaires. En ce qui concerne la loi organique relative à l'élection du président de la République, la HCC précise que Hery Rajaonarimampianina devra démissionner entre le 25 septembre et le 25 octobre s'il se présente à sa propre succession. La loi voulait que tout candidat ait rempli ses obligations fiscales et se soit acquitté de tous les impôts et taxes exigibles. La HCC décrète qu'il convient de revenir au principe de prescription triennale. En outre l'extrait de casier judiciaire n°2, initialement prévu, porte atteinte, selon la Cour, à l'égalité des candidats et est contraire à la Constitution. L'opposition avait contesté le délai de 7 jours de campagne, jugé trop court, entre les deux tours de scrutin (il était précédemment de 15 jours). La HCC lui donne raison en considérant que ce délai n'est pas conforme à la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. L'emploi de bulletins de vote individuels au second tour a également été déclaré non conforme à la Constitution.

Pour *L'Express*, la HCC a « *divisé la poire en deux* ». Marc Ravalomanana pourra jubiler de ne pas avoir à fournir d'extrait de casier judiciaire n°2 qui contient toutes ses condamnations mais la menace d'exécution de sa condamnation aux travaux forcés continue de planer sur lui.

Sur la place du 13-Mai la députée Hanitra Razafimanantsoa a indiqué que cette décision de la HCC n'est qu'une étape. « *C'est une première victoire pour le changement. Cette décision prouve que les députés sont plus compétents que le gouvernement. Si vous êtes incompetents, démissionnez* », a-t-elle lancé, devant les manifestants. La suite logique de la décision serait la démission du gouvernement qui est l'artisan de ces lois controversées, a-t-elle poursuivi.

**Réactions.** Paul Bert Rahasimanana, député du Mapar, déclare : « *Nous demandons que l'on revienne aux anciennes lois pour ne pas perdre de temps. Nous n'allons pas nous réunir avec des députés corrompus. Ils vont faire la même chose : on va leur donner de l'argent et ils vont lever la main* ». Rivo Rakotovao, président du Sénat et chef du HVM, préconise la promulgation des lois électorales en l'état, en retirant les articles jugés inconstitutionnels. « *Aucun réexamen d'article n'est exigé, il y a juste des réserves* », fait-il valoir. « *On va pouvoir maintenant avancer vers les élections* », ajoute-t-il. Pour le premier ministre, Olivier Mahafaly, la décision de la HCC n'est pas un échec pour le gouvernement : « *Personne ne sort victorieux ou perdant, assure-t-il. Tout le monde gagne puisqu'on est en démocratie. L'objectif c'est de pouvoir maintenir la stabilité à Madagascar. Nous devons tous ramener le débat au niveau du Parlement, faire taire les ambitions personnelles et considérer l'intérêt supérieur de la nation* ».

**Les « députés pour le changement » rappellent qu'ils attendent encore la décision de la juridiction constitutionnelle concernant la requête aux fins de déchéances du chef de l'Etat, une requête pour « carence » dans la mise en place de la HCJ.**

**Le sénateur Olivier Rakotovazaha porte plainte contre des députés du mouvement de la place du 13-Mai qui ont pénétré dans les bureaux annexes du Sénat et en ont cadenacé l'accès.** Le 25 avril, c'étaient les députés d'opposition qui avaient déposé plainte contre les auteurs et responsables des tirs sur la place du 13-Mai, le 21 avril, fait-on remarquer. Deux affaires camp contre camp, dont le dénouement est attendu avec intérêt par l'opinion publique.

**Le conseil des ministres a décidé de prendre des dispositions pour assurer la sécurité du personnel des ministères** que l'opposition cherche à rallier à sa cause. Il évoque une stratégie d'intimidation et de terrorisme psychologique.

**Plusieurs établissements scolaires ont été fermés après irruption d'individus venus inciter les élèves et les personnels à venir grossir les rangs des manifestants.** Certains de ces individus, violents, ne seraient autres que des élèves ayant rejoint le mouvement de la place du 13-Mai, voire des enseignants grévistes.

**Marc Ravalomanana aurait rencontré secrètement Hery Rajaonarimampianina à deux reprises.** « *Le TIM aurait-il fait volte-face et renoncé à demander la démission du locataire d'Iavoloha ?* », s'interroge *Midi*. L'ancien parti présidentiel ne réclamerait plus expressément le départ du président de la République mais exigerait la non-application des lois électorales et la dissolution du gouvernement. D'autres rencontre entre le pouvoir et Marc Ravalomanana ou ses proches auraient eu lieu au cours des dernières semaines, rumeurs qui alimentent des doutes quant au positionnement de l'ancien président dans la crise actuelle.

**05/05 - Les décisions de la HCC n'ont pas atténué les ardeurs des « députés pour le changement »**, qui exigent toujours la démission du chef de l'Etat, du gouvernement et des chefs d'institutions. « *Nous ne les laisserons pas organiser les élections* », soutient Me Hanitra Razafimanantsoa. Le verdict de la HCC sur la requête en déchéance du chef de l'Etat serait seul de nature à faire bouger les lignes. En cas d'échec de cette démarche, des négociations pourraient alors s'engager en vue de la constitution d'un « *gouvernement de consensus* », estiment des observateurs.

**Thierry Rakotonarivo, vice-président de la CENI :** « *L'atmosphère actuelle n'est pas du tout favorable à la tenue d'une élection* ». Les élections de fin d'année ont été préparées jusqu'ici sur la base des textes de 2013. Le jugement de la HCC nécessite que les acteurs politiques s'accordent très rapidement sur la suite à donner : réexamen des lois adoptées, promulgation des textes sans les articles litigieux, adaptation de l'ancien code électoral... Le temps est compté pour tenir les scrutins aux dates prévues, et sans retour à un climat d'apaisement, le processus ne peut se poursuivre normalement. Il faudrait envisager soit de reporter le calendrier, soit d'organiser des élections anticipées.

**Le président de l'Assemblée nationale rencontre les chefs d'Eglise du FFKM.** « *Le président de la République devra terminer son mandat* », a affirmé Jean-Max Rakotomamonjy à l'issue de la rencontre, se déclarant rester ouvert à d'autres solutions, y compris la dissolution de l'Assemblée ou la démission du gouvernement. « *Nous faisons appel au sens de responsabilité de toutes les parties prenantes* » a lancé le président du FFKM, Mgr Samoela Jaona Ranarivelo. Les Eglises restent déterminées à pousser les protagonistes à accepter leur médiation. Les consultations se poursuivent et s'élargissent à d'autres acteurs. Certains évoquent la nécessité d'impliquer le CFM dans le processus engagé par les religieux.

**La HCC autorise les financements extérieurs des campagnes électorales, note Matv.** D'après la Cour, les financements octroyés par des personnes morales étrangères de droit privé devraient être acceptés sous réserve du respect de la transparence de ces sources de financement. La HCC interdit toutefois le financement des campagnes par un Etat étranger. Les dispositions restrictives de la loi adoptée n'étaient pas conformes, selon la Cour, au principe d'égalité des chances des candidats, résultant du principe d'égalité devant la loi prévu par la Constitution et par les conventions internationales. Cette décision a provoqué de nombreuses critiques sur les réseaux sociaux. « *Nombre d'observateurs déclarent que des financements extérieurs pourraient avoir des impacts sur la gestion des affaires nationales si le candidat bénéficiaire est élu. Ils craignent en effet que ceux qui octroieront ces financements de campagnes ne fassent la mainmise sur les affaires nationales. Ils redoutent que Madagascar soit bradée à des étrangers* », écrit Matv.

**07/05 - Les députés de l'opposition ont organisé des rassemblements dans toutes les grandes villes. Leur stratégie est de continuer à occuper la rue jusqu'à la démission du président de la République.** Les rassemblements ont pu se tenir de manière pacifique, sans intervention des forces de l'ordre qui étaient présentes sur les sites uniquement pour prévenir les débordements. Les députés frondeurs ont mobilisé la foule pour dénoncer « *la corruption généralisée* » qui ferait selon eux obstacle au développement des provinces. Les « *députés pour le changement* » ont tenu à rappeler qu'ils conservent la direction du mouvement et que les chefs de parti en sont exclus. Une manière d'indiquer que la lutte pour le leadership que se livreraient en coulisse Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina ne les concernent pas.

**Arrivée de l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies, Abdoulaye Bathily.** Sa mission : appuyer les discussions entre les autorités et l'opposition pour revenir à la stabilité, a-t-il expliqué à sa sortie d'un entretien avec le chef de l'Etat. « *La solution se trouve entre les mains des Malgaches et la communauté internationale est là pour les appuyer* », a-t-il notamment précisé, soucieux de répondre aux réticences de l'opposition concernant l'implication de la communauté internationale. A son arrivée à l'aéroport, le diplomate, qui a déjà fait partie du « *Groupe international de contact* » en 2001-2002, a été accueilli par une centaine de manifestants pro-régime. Avec leurs banderoles, ces derniers ont, entre autres, dit « *Non au coup d'Etat* », « *Non à une nouvelle transition* » et ont appelé la communauté internationale à « *aider à préserver la stabilité et le processus électoral* ».

**Abdoulaye Bathily fera équipe avec Ramtane Lamamra, Haut représentant de l'UA. La venue de Joachim Chissano, dépêché par la SADC, est annoncée.** Le cops diplomatique a tenu une réunion au bureau de liaison de l'UA. Midi écrit : « *Bon nombre de Malgaches accusent la communauté internationale d'être responsable de la situation actuelle, car en interdisant la candidature d'Andry Rajoelina et de Marc Ravalomanana en 2013 avec le 'ni...', 'ni...'*, elle a favorisé l'accession au pouvoir d'un candidat de substitution qui n'était pas du tout prêt à diriger le pays ».

**Pour L'Express<sup>3</sup>, « faute d'efficacité, le mouvement se radicalise lentement mais sûrement ».** Les fonctionnaires seraient victimes de menaces et d'intimidations. « *Voilà donc les dirigeants de demain en train de monter leur vrai visage* », écrit le titre, ajoutant que la communauté internationale risque de commettre « *la même erreur qu'en 2009 en parlant de dialogue inclusif dans un imbroglio qui implique trois enfants prodiges de l'Imerina qui luttent pour le 'royaume'*. Deux prétendants que tout oppose se sont alliés pour détrôner celui qui est aux manettes. **Une guerre de leadership se profile dans cette alliance précaire** ». RFI constate qu'« *au fil des jours, la contestation contre les lois électorales s'est muée en ras le bol général à l'égard du pouvoir* ».

<sup>3</sup> <https://www.lexpressmada.com/07/05/2018/mai-pris-2/>

**La destitution du Conseil du Fampihavanana (CFM) réclamée par les députés de l'opposition** qui jugent que l'institution a failli à sa mission de réconciliation depuis le début de la crise. Le député TIM Hanitra Razafimanantsoa a révélé que le président de cette instance, Alphonse Maka a été vu aux côtés du président de la République à Toamasina récemment, faisant douter de sa neutralité. Marcel Miandrisoa, vice-président du CFM, affirme que l'institution travaille discrètement à l'organisation d'une rencontre entre les protagonistes mais admet que la question de la coordination avec les initiatives du FFKM reste en suspens.

**L'objectif des 73 députés de l'opposition est de bloquer définitivement la machine administrative.** La députée Hanitra Razafimanantsoa l'a déclaré lors de sa prise de parole sur la place du 13-Mai : « *Nous allons bloquer les ministères-clefs, les institutions financières comme la Banque centrale et les assurances* », a-t-elle annoncé. Il ne resterait, selon les élus, que quelques ministères à « prendre » durant cette troisième semaine de manifestations. Le premier ministre affirme au contraire que la machine administrative fonctionne normalement, en dépit de la participation de certains fonctionnaires à la grève. « *La démission du chef de l'Etat est une condition sine qua non pour le déblocage de la crise politique actuelle* », réitèrent les députés de l'opposition.

**08/05 - Les députés de l'opposition veulent « fermer » la Banque centrale dont le siège est situé en zone rouge, à proximité du palais présidentiel.** La question de la protection de ce lieu stratégique se pose avec acuité. Son blocage pourrait accentuer les difficultés économiques qui commencent à se faire sentir du fait des manifestations qui affectent la ville de Toamasina et se répercutent sur l'activité du port, déjà compromise par des difficultés de gestion et les grèves récurrentes des douaniers.

**La contestation s'étend à certains établissements scolaires publics.** Le ministre de l'éducation nationale, Paul Rabary, met en garde : « *j'invite tout un chacun sans exception, malgré les divergences de point de vue, à protéger l'éducation de nos enfants. Nous sommes tous d'accord sur le fait que les élèves doivent se trouver dans les établissements scolaires. Ils doivent tous préparer des examens pour cette année. Aussi, je vous demande de les aider à travailler en toute sérénité* ». Des établissements de la capitale ont été temporairement fermés.

**Les émissaires de la communauté internationale « persona non grata » pour les députés d'opposition et les manifestants.** « *Seuls les Malgaches peuvent résoudre les problèmes malgaches* », martèlent-ils sur la place du 13-Mai, excluant leur participation à une éventuelle médiation qu'ils conduiraient. Et comme pour manifester leur refus de négocier avec les « étrangers », les 73 « députés pour le changement » ont envoyé 10 représentants à une rencontre initiée par le FFKM, invitation qu'ils avaient récemment déclinée. En coulisses, pourtant, les députés semblent adoucir leur position. « *La question de rencontrer Abdoulaye Bathily est en débat au sein du comité de coordination* », a admis Guy Rivo, député TIM.

**Les députés d'opposition, qui exigent la démission du chef de l'Etat, refusent que l'intérim soit assuré par le président du Sénat.** Ils demandent que les fonctions de chef de l'Etat soient assurées collégalement par le gouvernement, comme le stipule la Constitution en cas d'empêchement du président du Sénat constaté par la HCC. Ils considèrent en effet que l'accession de Rivo Rakotovoà à la présidence de cette institution a été entachée d'irrégularités. La destitution du premier ministre serait le passage obligé pour que les députés d'opposition puissent dicter la composition du nouveau gouvernement appelé à exercer les fonctions de chef de l'Etat. « *La logique politique de l'opposition veut ainsi que les deux personnalités politiques, protagonistes de la crise de 2009, reviennent à la tête du pays, collégalement et légalement* », écrit *Tribune*. Après la mise en place de ce gouvernement et conformément à la Constitution, des élections anticipées pourraient se tenir.

**Le vice-président de l'Assemblée nationale menace les députés d'opposition de déchéance** en cas d'absence non justifiée aux travaux parlementaires, comme le prévoit le règlement intérieur.

**La confédération des syndicats des agents publics refuse de cautionner la contestation politique.** Son secrétaire général condamne le mot d'ordre des opposants visant à bloquer la machine administrative. « *Nous refusons de prendre en otage la vie des usagers des services publics et de la nation* », affirme-t-elle.

**09/05 - La CENI propose deux scénarios de sortie de crise : une élection présidentielle anticipée ou une élection reportée.** « *Selon l'article 52 de la Constitution il est possible de tenir une élection anticipée* », a déclaré son président, Hery Rakotomanana. « *Si cette solution convient à tous (le gouvernement et l'opposition), alors la CENI propose la date du 29 août 2018 pour le premier tour* », a-t-il ajouté. Une seconde proposition correspond aux dates initialement avancées (28 novembre pour le 1<sup>er</sup> tour), une troisième reporterait le 1<sup>er</sup> tour au 29 mai 2019. Un report prévu à l'article 47 de la Constitution, en cas de force majeure dûment constatée par la HCC. « *Toutes les conditions relatives à l'organisation et à la tenue d'élections - telles que les lois électorales afférentes, le calendrier électoral et le climat d'apaisement - devront être réunies avant fin mai sinon il est fort probable qu'il n'y ait pas d'élections cette année* », met en garde la CENI qui invite toutes

les parties prenantes à venir en discuter d'urgence avec elle : partis politiques, société civile et chefs religieux du FFKM. Pour le député Mapar Hawel Mamod'ali, le plus tôt sera le mieux. « *Le peuple en a ras-le-bol, estime-t-il. La moindre des choses, c'est que l'on puisse faire sortir ce président par les urnes dès le mois d'août* », déclare-t-il. Son collègue du Mapar, Jean Brunelle Razafitsiandraofa déclare : « *C'est mieux d'organiser une élection anticipée pour éviter toutes sortes de manœuvres politiques de la part du régime en place ou bien de l'opposition* ». Mais pour la députée Hanitra Razafimanantsoa, la CENI ne peut imposer son calendrier : les élections auront lieu lorsque les démissions de tous les responsables étatiques issus du HVM seront actées, soutient-elle. Pour Guy Rivo Randrianarisoa, député TIM, il faut s'assurer d'abord que l'élection se déroulera dans de bonnes conditions. « *Peu importe les dates que la CENI donne, il faut que toutes les institutions légales du pays - la CENI, les bureaux de vote et surtout le cadre des élections (...) - soient d'abord aux normes, répondant à une élection juste, équitable et transparente. Si ce n'est pas fait, il y aura plus de problèmes après les élections.* »

**Le conseil du gouvernement a décidé la mise en conformité des trois lois électorales organiques** avec les dispositions de la décision prise par la HCC, afin de permettre leur promulgation dans les meilleurs délais.

**La médiation internationale se met en place. Une rencontre secrète entre Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina aurait eu lieu sous la houlette de l'UA, ce que démentent les proches de ce dernier.** Pour *L'Express*, la communauté internationale semble vouloir contourner l'intransigeance des députés qui posent en préalable à toute négociation la démission des dirigeants, du chef de l'Etat aux chefs d'institutions, et refusent d'accorder un rôle aux deux protagonistes de la crise de 2009, chefs des partis TIM et Mapar. Me Hanitra Razafimanantsoa prévient : « *les rencontres qui se font en secret n'ont aucun impact sur la lutte que nous menons sur le terrain* ». Les médiateurs de l'UA et de la SADC, Ramtane Lamamra et Joachim Chissano, appuyés par Abdoulaye Bathily, représentant du SG des Nations unies, devraient élargir leurs consultations à Didier Ratsiraka. L'UE a annoncé l'envoi d'un émissaire, Koen Vervaeke, directeur général pour l'Afrique du service extérieur de l'UE. La présence de Joachim Chissano dans l'équipe de médiation continue à provoquer de vives réactions de rejet de la part des opposants.

**Le conseil de gouvernement donne des consignes strictes aux autorités des provinces pour interdire la tenue de manifestations politiques sur la voie publique** « *pour préserver l'ordre public et pour maintenir la sécurité des personnes et des biens* ». Une instruction en ce sens avait déjà été donnée le 27 avril mais elle a été renouvelée au vu des manifestations organisées dans plusieurs villes de province. Il est rappelé que les réunions publiques nécessitent l'autorisation préalable du représentant de l'Etat. *Madagate* s'interroge sur la justification de dispositions qui ne sont applicables que dans les provinces et ne le sont plus dans la capitale. Le site souligne la coïncidence de ce rappel à l'ordre avec l'arrivée de l'équipe de médiation internationale.

**Dans un communiqué Amnesty International<sup>4</sup> déclare notamment : « Les autorités malgaches doivent respecter leurs obligations nationales et internationales de créer un environnement dans lequel les manifestants peuvent exercer leurs droits fondamentaux. (...) De même, la liberté d'expression doit également être respectée par l'opposition. (...) Les personnes qui choisissent de ne pas participer aux manifestations contre le gouvernement, comme les élèves qui auraient été expulsés de force de leurs classes pour manifester, ne doivent pas subir d'intimidation ni de harcèlement. »**

L'instruction permanente du 27 avril **autorise les manifestations politiques dans des lieux clôturés, sous réserve de demande d'autorisation préalable.** *L'Express* reproche (à tort) à Amnesty International de n'avoir pas mentionné ces dispositions. Une omission qualifiée de « *tendancieuse* ». Les députés d'opposition annoncent leur intention de déposer une requête en annulation et aux fins de sursis à exécution auprès du Conseil d'Etat. Les réunions et manifestations sur la voie publique restent régies par des textes datant de 1960 sur lesquels se sont appuyés par le passé les opposants d'aujourd'hui, note le quotidien.

**11/05 - Rumeur insistante sur un projet de marche sur le palais présidentiel d'Iavoloha. Les « députés pour le changement » démentent** mais la rumeur est prise au sérieux en haut lieu. A l'occasion d'une conférence de presse, le commandant de la circonscription régionale de gendarmerie a mis en garde contre les risques encourus, s'agissant d'une « *zone rouge* » pour laquelle « *la légitime défense ne constitue pas un crime* ». Des individus auraient été contactés pour rassembler des volontaires pour cette marche, qui, si elle se réalise, constituerait, selon *L'Express*, un « *suicide collectif* ». La fusillade meurtrière qui a eu lieu devant le palais d'Iavoloha en 1991 est encore présente dans toutes les esprits mais pour certains médias la tentation d'un remake ne serait pas à exclure dans l'hypothèse où la requête en destitution du chef de l'Etat n'aboutirait pas. *La Vérité* voit dans ces rumeurs « *une intoxic du régime Rajaonarimampianina* ».

**Une partie de l'estrade installée sur le parvis de l'hôtel de ville incendiée.** Selon les forces de l'ordre, deux individus à moto auraient placé, dans la nuit du 9 au 10 mai, six cocktails Molotov sur le parvis où les députés de l'opposition animent depuis trois semaines leur manifestation.

<sup>4</sup> Cf. Blog Justmad - <https://storage.canalblog.com/47/46/448497/120033471.pdf>

**Joachim Chissano se montre optimiste quant à l'issue de la crise et reste impassible face au rejet de sa médiation par l'opposition.** « *Il y a des terrains pour trouver les bonnes solutions* », déclare-t-il à l'issue d'une rencontre avec le premier ministre. Selon lui en effet, « *une solution à la situation actuelle sera plus facile que la dernière fois* ». Le médiateur de la SADC doit encore élargir ses rencontres aux partis politiques en lice. Le chef de l'Etat semble avoir été conforté dans son refus de remettre sa démission par l'arrivée de la médiation internationale. Pour les observateurs, la requête en destitution déposée auprès de la HCC aurait ainsi peu de chances d'aboutir.

**La COI appelle à la « poursuite d'un dialogue constructif » devant mener à un scrutin présidentiel crédible, transparent et apaisé.** Elle rappelle « *la nécessité de s'en remettre aux lois et institutions de la République* », appelle « *à la cessation immédiate des manifestations ayant pour conséquences d'attiser la tension* » et au « *respect de la liberté d'expression dans le cadre défini par les principes démocratiques universels, la Constitution et les lois de la République de Madagascar* ».

**Des fonctionnaires dénoncent dans un communiqué le non-respect du droit d'opinion par les députés d'opposition et les manifestants** qui exerceraient des contraintes pour qu'ils cessent le travail et ferment leurs bureaux au public. Des médias dénoncent également les contraintes qui seraient exercées sur les élèves et les étudiants. Des pressions de plus en plus fortes qui tradiraient un essoufflement du mouvement.

*Tribune* écrit : « *Dans la mesure où l'aspect quantitatif est important pour convaincre de l'adhésion du plus grand nombre aux manifestations, et donc aux revendications, les opposants font montre d'ingéniosité malsaine pour grossir le nombre de manifestants. Une des techniques récurrentes est le tour des ministères, des entreprises et même des établissements scolaires. Les dirigeants des manifestations de 2018 ont tenté de présenter une image politiquement correcte au début de leur mouvement, et prétendu que les employés étaient libres ou non de rejoindre la grève. Toutefois, les témoignages et preuves se sont multipliés très rapidement sur les médias sociaux afin de démontrer la réalité des coercitions et intimidations* ».

**Le directeur général de la fonction publique, l'administrateur civil Laza Rabary Razafimamonjy, a été limogé.** Il lui serait reproché d'avoir soutenu publiquement le mot d'ordre de grève dans les administrations. Il avait pris le micro devant son ministère pour inciter les personnels à se joindre au mouvement. Ses collègues administrateurs civils lui ont apporté leur soutien et condamnent la gestion du ministère. Ils demandent la démission du ministre, Maharante Jean de Dieu, ainsi que l'abrogation de toutes les nominations de directeurs.

**12/05 - Ramtane Lamamra, dont la mission s'achève, évoque une dynamique vers un accord politique. En filigrane, le maintien du calendrier électoral initial et la constitution d'un gouvernement de consensus.** Un accord aurait été trouvé entre toutes les parties pour l'ouverture de consultations politiques de haut niveau. La mission de l'émissaire de l'UA s'est conclue au cours d'une réunion avec les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, le ministre de la fonction publique, Christine Razanamahaso, députée Mapar, l'influent conseiller de l'ombre Norbert Lala Ratsirahonana et les autres médiateurs internationaux présents à Madagascar. Les médiateurs avaient préalablement rencontré les trois anciens chefs de l'Etat. Marc Ravalomanana a toutefois tenu à préciser que la communauté avait, selon lui, outrepassé ses pouvoirs en proposant une conciliation. Quant aux « *députés pour le changement* », ils continuent d'exiger comme préalable la démission du président de la République et des chefs d'institutions. Certains acteurs dénoncent une médiation partielle qui n'aurait pour autre objectif que de conforter le pouvoir en place, sans prendre en compte les aspirations populaires. Un parti pris assorti de menaces à peine dissimulées de sanctions. Le Groupe des Experts Nationaux (GEN) rejette pour sa part toute forme de médiation étrangère.

**Le CRM s'active de son côté pour privilégier une médiation nationale.** Il a réuni à cet effet les représentants des quatre anciens chefs de l'Etat. « *Tout le monde s'est convenu que le CFM doit être l'entité qui se charge de la médiation dans la situation actuelle* », a expliqué le président du CFM, Maka Alphonse. Une médiation qui tente de se mettre en place en parallèle avec celle du FFKM.

**La CENI a organisé une rencontre multi-acteurs pour débattre de ses propositions concernant le calendrier électoral.** Les députés de l'opposition n'ont pas répondu à l'invitation, hormis quelques représentants du TIM. La perspective de tenir des élections anticipées aurait obtenu les faveurs de la majorité de la centaine de participants. Harijaona Randriarimalala, président du groupe parlementaire HVM a néanmoins déclaré : « *Nous sommes contre [une élection présidentielle anticipée ou reportée]. Il faut se référer au calendrier prévu par la Constitution* », a-t-il indiqué. Une décision devra être prise d'ici le 31 mai, a martelé Hery Rakotomanana, sans quoi la CENI serait dans l'impossibilité d'assurer la viabilité du processus électoral. Un climat d'apaisement doit être effectif également avant la fin de ce mois. Un nouveau rendez-vous est fixé au 13 juin pour faire le point sur l'évolution de la situation.

**Les textes électoraux amendés suite aux décisions et avis de la HCC ont été promulgués par le président de la République**<sup>5</sup>. L'exécutif a décidé de ne pas soumettre ces textes à un nouvel examen par le Parlement mais d'apporter lui-même les corrections nécessaires.

**Recours déposé contre la décision interdisant les manifestations publiques en province.** Les 73 « députés pour le changement », accompagnés des manifestants, ont déposé auprès du Conseil d'Etat une requête aux fins d'annulation et de sursis à exécution de la décision gouvernementale interdisant toute manifestation politique en province. Ils s'insurgent contre l'inégalité de traitement entre la capitale et la périphérie. Selon la députée Hanitra Razafimanantsoa, le gouvernement a pris une décision contraire à la Constitution. Dans son article 10, elle mentionne en effet que les libertés d'opinion et d'expression, de communication, de presse, d'association, de réunion, de circulation, de conscience et de religion sont garanties à tous et ne peuvent être limitées que par le respect des libertés et droits d'autrui, et par l'impératif de sauvegarde de l'ordre public, de la dignité nationale et de la sécurité de l'Etat.

**Les manifestants se sont ensuite rendus devant le siège de la HCC** pour qu'elle statue au plus vite sur la requête aux fins de déchéance du président de la République. Ils ont également déposé un texte l'incriminant d'avoir violé les dispositions constitutionnelles lui imposant la mise en place la Haute Cour de Justice (HCJ) dans les délais impartis.

**Norbert Lala Ratsirahonana, conseiller spécial des dirigeants politiques successifs, continuerait d'agir « intensément » en coulisse.** Conseiller spécial de l'actuel président de la République, le juriste, fondateur du parti AVI, est fréquemment présenté comme un « fin stratège », un « manipulateur » de premier ordre, « un tombeur et faiseur de roi ». Sa présence a été remarquée dans les différentes tractations initiées par la communauté internationale, où il représenterait le chef de l'Etat. Après avoir joué un rôle important dans l'éviction de Zafy Albert, il a été nommé en 2002 ambassadeur itinérant par Marc Ravalomanana et en 2009 il a pris fait et cause pour Andry Rajoelina et l'aurait aidé à se maintenir au pouvoir durant 5 ans. Depuis 2015, il a intégré le staff politique de Hery Rajaonarimampianina.

**14/05 - Les députés d'opposition et les manifestants semblent avoir été pris de court par la promulgation des lois électorales,** sans nouvel examen par le Parlement alors qu'environ un tiers des textes ont été jugés non-conformes à la Constitution, écrit *Tribune*. Les opposants annoncent qu'ils n'approuveront pas les textes ainsi promulgués. Ils comptent **accroître la pression sur la HCC pour qu'elle prenne en considération leur requête en déchéance du chef de l'Etat.** Pour le président de la République, la promulgation de ces lois, en prenant en compte les décisions de la HCC et en apportant les rectifications qui s'imposaient, ne pouvait plus attendre, sauf à remettre en cause le calendrier électoral. **Plus rien ne ferait donc obstacle à la confirmation par la CENI de la date des élections,** sauf si un hypothétique accord politique entre les acteurs de la crise politique intervenait rapidement et remette en cause le dispositif électoral.

**Pour le juriste Heriliza Imbiky, la HCC ne peut jouer le rôle de législateur.** Le juge constitutionnel doit se limiter à déclarer la nullité partielle de dispositions et ne peut créer de nouvelles normes, qui sont de la compétence exclusive du législateur. **Un point de vue partagé par Sahondra Rabenarivo, juriste et membre du SeFaFi :** « La HCC n'a pas le pouvoir de légiférer ; si elle statue sur la conformité de certaines dispositions à la Constitution, elle ne peut pas ordonner ce qui les remplacerait, souligne-t-elle. Les articles invalidés doivent être soumis à une nouvelle délibération du Parlement. Ce n'est pas au premier ministre d'appliquer unilatéralement les recommandations de la HCC, il doit resoumettre les articles invalidés au Parlement. La promulgation peut se faire sans inclure les dispositions non-conformes ».

**Des coupures d'électricité dans des quartiers stratégiques et des dégradations de matériels de la Jirama qualifiés d'« actes de déstabilisation ».** Une coupure d'électricité inexplicquée a notamment affecté l'établissement pénitencier d'Antanimora. La Jirama est convaincue que ces actes ont été commis par des personnes très au fait du fonctionnement du réseau.

**15/05 - Des rencontres politiques parallèles pour un seul objectif : sortir de la crise.** Une première série de rencontres se tient sous l'égide du CFM à la nonciature catholique avec la participation des représentants de Hery Rajaonarimampianina, Marc Ravalomanana, Andry Rajoelina et Didier Ratsiraka. Pour Alphonse Maka, président du CFM, « c'est un dialogue malgacho-malgache » qui bénéficie d'un accompagnement de la communauté internationale. La seconde série de rencontres se poursuit sous l'égide de Joachim Chissano, émissaire de la SADC, au siège du bureau de liaison de l'UA. Elles réunissent les représentants de Hery Rajaonarimampianina, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina. La mise en place d'une équipe gouvernementale de consensus serait au centre des discussions. Elle aurait pour mission de conduire la préparation des élections, qui seraient maintenues aux dates prévues. Bien qu'ayant contesté publiquement la crédibilité des

<sup>5</sup> Cf. Blog Justmad - <https://storage.canalblog.com/54/75/448497/120081780.pdf> - <https://storage.canalblog.com/60/14/448497/120081783.pdf>

médiateurs de la SADC et de l'UA, les deux leaders du mouvement de la place du 13-Mai, Me Hanitra Razafimanantsoa et Christine Razanamahasoa, participent à ces rencontres. La question est de savoir si elles pourront faire revenir à la raison des manifestants de plus en plus tentés par un durcissement des actions, s'interroge *L'Express*. *La Dépêche* titre : « *Razanamahaso et Razafimanantsoa : les reines de l'opportunisme politique* ». Le quotidien note que ces deux figures de la contestation sont omniprésentes dans toutes les instances où se discute la sortie de crise. Les observateurs ne seraient pas surpris qu'elles puissent négocier des fonctions importantes dans le cadre d'un accord de sortie de crise. Et de conclure : « *Leur dénominateur commun est que toutes les deux ont fait connaître leurs noms durant la transition politique qui a plongé le pays dans le chaos* ». Joachim Chissano qui a prolongé son séjour, devrait quitter Madagascar prochainement, laissant ainsi le champ libre aux parties malgaches. Quant à la tentative de médiation initiée par le FFKM, elle semble être au point mort.

**Le député Mapar Tinoka Roberto menace de durcir le mouvement si la HCC ne rend pas son jugement sur la déchéance du président de la République sous 48 heures.** Les parlementaires d'opposition projettent de bloquer « *totalelement la machine administrative* ». Les étudiants seront appelés à se joindre au mouvement. Un collectif d'enseignants d'Antananarivo a appelé à la fermeture de toutes les écoles publiques. Des enseignants grévistes ont tenté d'interrompre le fonctionnement de certains établissements et d'en faire sortir les élèves.

**16/05 - La HCC demande au président de la République de fournir son mémoire en défense dans les 72 heures, suite à la requête aux fins de déchéance déposée par les députés de l'opposition.** La requête ayant été déclarée recevable, la Cour aborde le jugement du contentieux portant pour l'essentiel sur la non mise en place de la HCJ dans les délais impartis. La présidence aurait demandé un délai de 15 jours, qui lui aurait été refusé. Arguments et contre-arguments pourraient se succéder jusqu'à ce que la HCC délibère, ce qui pourrait différer la prise de décision alors que la pression des manifestants s'accroît et que certains militent pour une issue extraconstitutionnelle. Les 56 députés de l'opposition qui ont déposé cette requête auront 15 jours pour répondre à ce mémoire de défense.

**La médiation du CFM progresse.** Le principe d'une rencontre au sommet réunissant Didier Ratsiraka, Marc Ravalomanana, Andry Rajoelina et l'actuel chef de l'État a été entériné par leurs représentants et sera soumis aux trois chefs de file des parties en présence. La rencontre devrait aboutir à un accord politique permettant de tenir une élection présidentielle acceptée par tous, « *crédible, consensuelle et inclusive* ». Un comité technique a été mis en place pour étudier la faisabilité et l'organisation de ce sommet. « *La mise en place d'un organe de contrôle et suivi des accords qui vont être décidés à l'issue de cette rencontre au sommet a également été évoquée* », rapporte Alphonse Maka. Reste que les 73 « *députés pour le changement* » n'étaient pas représentés lors de cette rencontre, note *Tribune*, qui redoute que leur intransigeance fasse obstacle à l'initiative du CFM. Me Hanitra Razafimanantsoa dénonce l'objectif des participants à cette rencontre, qui serait de diviser le groupe des 73 députés et les acculer à briguer des postes dans un gouvernement de consensus.

**Des plaintes déposées contre certains « députés pour le changement » par deux avocats représentant la Présidence de la République et le Sénat.** Une plainte concerne l'intrusion de députés et de manifestants dans les locaux du Sénat pour en faire sortir les agents. L'autre plainte porte sur des propos diffamatoires et propagation de fausses nouvelles par un député ex-HVM de Fianarantsoa qui affirme avoir été victime d'une tentative de corruption : un membre de la Présidence lui aurait proposé, dit-il, une somme de 200 millions Ar pour le dissuader de rejoindre le groupe des « *députés pour le changement* ».

**L'Afrique du Sud mettra à la disposition de la CENI des hélicoptères** qui lui permettront de collecter et de transporter les résultats de l'élection depuis les zones les plus reculées. D'autres appuis logistiques du gouvernement sud-africain sont annoncés par une délégation d'experts en élections membres de la Commission électorale sud-africaine.

**17/05 - L'essoufflement du mouvement de contestation fait craindre une radicalisation.** Les 73 « *députés pour le changement* » annoncent qu'ils vont organiser une grande fête sur la place du 13-Mai, avec le célèbre artiste Rossy, député Mapar. *Tribune* craint un remake des événements du 7 février 2009 : un grand spectacle avait été annoncé sur la place du 13-Mai, avec un Rossy à l'affiche, avant que la foule soit appelée à se diriger vers le palais présidentiel où s'est produite la dramatique fusillade. Neuf ans plus tard, le chanteur pourrait de nouveau chercher à galvaniser les foules, impatientes d'obtenir de la HCC la prise en compte de la requête en déchéance du chef de l'État. Des voix se font entendre pour annoncer la fin des rassemblements pacifiques. Des rumeurs insistantes font état du recrutement de fauteurs de troubles par des proches de Hery Rajaonarimampianina, rapporte *Tribune*.

**Les députés d'opposition et les manifestants ont tenté de rallier à leur cause les étudiants de l'université d'Antananarivo.** Le franchissement de l'enceinte du campus et l'intrusion dans des salles de cours a

provoqué une vive réaction d'étudiants qui ont jeté des pierres sur les véhicules des manifestants. Un cocktail Molotov a été lancé. Le député Hanitra Razafimanantsoa a justifié cette incursion par un appel qui aurait été lancé par des étudiants et des enseignants protestant contre le montant insuffisant des bourses et l'existence de corruption dans les examens d'entrée à l'université. Les étudiants redoutent que le mouvement politique gagne l'université et provoque une année blanche. La section tananarivienne du SECES s'est en effet prononcée en faveur du mouvement des 73 députés. Deux étudiants ont été interpellés. Pour *Midi*, les étudiants sont partagés sur la conduite à tenir face au mouvement de contestation politique. Des divergences d'appréciation qui sont à l'origine de tensions. Le directeur de cabinet de l'université annonce l'ouverture d'une enquête sur l'usage du cocktail Molotov, une première dans les annales de l'université. On ignore encore s'il a été lancé par un étudiant, un manifestant ou un agitateur. L'administration condamne l'attitude des députés et des manifestants qui ont violé la franchise universitaire.

**Les 73 députés et les manifestants ont tenu un sit-in devant la HCC**, scandant « *déchéance, déchéance du président de la République* ». Pendant sa brève intervention, le député Tody Arnaud s'est adressé aux membres de la HCC pour leur rappeler que le peuple aspire au changement et au départ du chef de l'Etat. Par mesure de sécurité, les membres de la Cour avaient quitté les lieux avant l'arrivée du cortège. Ce nouveau sit-in a été marqué par le dépôt de nouvelles preuves incriminant le chef de l'Etat.

**Les parlementaires pro-pouvoir montent au front.** Dans une déclaration commune, députés et sénateurs plaident pour le respect de la Constitution, pour l'organisation des élections selon le calendrier initial. Ils rejettent les demandes de démission du chef de l'Etat et s'opposent à la prise en compte de la requête en déchéance déposée auprès de la HCC. Ils attendent une décision rapide de rejet de la requête par la Cour et condamnent les tentatives de blocage de la machine administrative. Les parlementaires insistent sur la nécessité de respecter la séparation des pouvoirs en appelant les parties adversaires à cesser toute menace envers la HCC et la CENI.

*Midi* rappelle que la Constitution stipule clairement que « *le président frappé de déchéance n'est plus éligible à toute fonction publique élective* ». Si sa déchéance est prononcée, Hery Rajaonarimampianina n'aurait donc aucune chance de retrouver son fauteuil.

**Les médiateurs internationaux ont quitté Madagascar de manière discrète. Le sentiment prévaut qu'ils ne sont pas parvenus à leurs fins aux termes de cette première mission.** Le président de la Commission de l'UA « *relève avec regret l'intransigeance des parties prenantes malagasy malgré les efforts conjugués déployés* » par les médiateurs de l'UA, de la SADC, des Nations unies et de l'UE. Un comeback de ceux-ci pourrait cependant intervenir en fonction de l'évolution de la situation, actuellement bloquée par l'attente de la décision de la HCC sur la requête en déchéance du chef de l'Etat. Les représentations diplomatiques restent mobilisées pour accompagner les initiatives de rapprochement malgacho-malgaches du CRM et de la FFKM, affirme-t-on.

**18/05 - La société civile remet en cause la constitutionnalité des textes électoraux promulgués après « *toilettage* ».** Dans un communiqué intitulé « *la déchéance des lois électorales* »<sup>6</sup> ; le SeFaFi reproche à la HCC d'avoir légiféré, se substituant au Parlement dont c'est la raison d'être. Plusieurs articles déclarés conformes à la Constitution ont été modifiés et promulgués par une décision unilatérale du président de la République. L'Observatoire dénonce une complicité entre les juges constitutionnels et l'exécutif pour mettre le Parlement sur la touche. Pour le mouvement Rohy, le chef de l'Etat aurait cédé aux parlementaires Mapar, TIM et MMM, membres de la commission juridique, qui avaient retiré du projet de loi tous les articles ayant trait au plafonnement du financement des campagnes électorales.

**Christine Razanamahasoa : « *Les négociations sont suspendues* ».** L'ancienne ministre de la Justice de la Transition, députée du Mapar et représentante d'Andry Rajoelina, confirme que la médiation initiée par la communauté internationale marque une pause, tout en affirmant que le dialogue malgacho-malgache se poursuit, sous la conduite du CFM et du FFKM, et ce en dépit de la non-participation des 73 « *députés pour le changement* ». La députée annonce que le mouvement de contestation poursuit son objectif d'obtenir la démission ou la déchéance de Hery Rajaonarimampianina.

**Edgar Razafindravahy, leader du parti ADN et ancien PDS d'Antananarivo, propose de consulter les électeurs par référendum.** Selon lui, les députés, divisés en deux clans, monopolisent le débat et ne peuvent prétendre représenter la majorité de la population, prise en otage. « *Il est temps de revenir à la base pour demander l'avis de ceux qui ont prêté le pouvoir aux dirigeants. C'est au peuple de décider* », a-t-il déclaré, avant de poursuivre : « *Ce référendum devra précéder la refondation de la République. On ne peut pas imaginer une vraie refondation sans permettre au peuple de s'exprimer à travers cette consultation à la base.* » Ce

<sup>6</sup> Cf. Blog Justmad - <https://storage.canalblog.com/14/11/448497/120136831.pdf>

référendum devrait être organisé par une structure neutre et véritablement indépendante, sans interférence de la communauté internationale. L'appel s'adresse à la majorité silencieuse, à la société civile et aux organisations agissant dans la protection des droits de l'homme.

**Les avocats de Hery Rajaonarimampianina, accompagnés par 79 députés et 85 sénateurs et de centaines de personnes, sont venus déposer son mémoire en défense auprès de la HCC.** Ces parlementaires ont notamment martelé qu'ils étaient majoritaires face aux députés de l'opposition. Ils ont également souligné que la décision finale revenait exclusivement à la HCC et que personne ne devait exercer de pression sur elle. Le respect de la Constitution, de la démocratie et de l'Etat de droit doivent primer sur toutes les actions, ont-ils déclaré. Les élus ont notamment réclamé que cessent les manifestations et les troubles qui nuisent à l'économie, mais aussi à la scolarité et à l'avenir de leurs enfants.

**Meurtre du maire Mapar d'Ankirihitra (district d'Ambato Boeny) : les 73 « députés pour la changement » accusent à demi-mot le pouvoir.** Des individus lui ont tiré dessus avant de l'achever à la hache. Son décès est intervenu quelques heures seulement avant le déplacement du président de la République dans la localité pour l'inauguration d'un bloc opératoire. Sur la place du 13-Mai, la députée Christine Razanamahaso, coordinatrice nationale du Mapar, a accusé à demi-mot l'implication du pouvoir et particulièrement du chef de l'Etat. « *Qu'est-ce que tu fais là-bas ? Le peuple t'a déjà désavoué* », a-t-elle lancé à l'endroit du président de la République. La présidence aurait demandé l'ouverture d'une enquête « *approfondie* ». Les députés d'opposition annoncent qu'ils vont « *mener une action* », sans préciser de quelle nature.

**19/05 - Les députés de l'opposition ne feront pas de réplique ou de réponse au mémoire en défense du président déposé par ses avocats auprès de la HCC.** Une décision prise dans le but de ne pas reporter la décision de la HCC. En effet, selon la procédure, après le dépôt d'un mémoire en défense, la partie adverse est autorisée à répondre ou à fournir une réplique dans un délai de 15 jours. Et les répliques peuvent ainsi se succéder et leur nombre n'est pas limité, ce qui retarde d'autant la prise de décision.

**Le mouvement Rohy préconise le plafonnement des dépenses de financement des campagnes électorales** afin de préserver l'égalité de chance des candidats. Une disposition qui s'imposerait d'autant plus que la HCC a avalisé la possibilité pour les candidats d'obtenir des financements provenant de personnes morales étrangères de droit privé, en contrepartie de possibles accords occultes. Rohy a constaté que tous les articles relatifs au financement de la campagne électorale ont été supprimé de la version promulguée. D'autres membres de la société civile demandent que soit exigé des candidats l'ouverture d'un compte bancaire de campagne.

« **Les manifestations de l'opposition lassent les petits commerçants** », constate **RFI**. Pour le week-end de Pentecôte, les députés ont organisé un concert sur la place du 13-Mai et organisé « *un carnaval d'adieu au régime Rajaonarimampianina* », suivis par une petite centaine de partisans et quelques curieux. Les commerçants du quartier commencent à subir l'impact de ces rassemblements qui se répètent quotidiennement depuis un mois.

**Le secteur privé tire la sonnette d'alarme.** Il exhorte la classe politique à privilégier le dialogue dans le calme et le respect mutuel, à ne pas porter atteinte à la liberté d'expression dans le cadre des normes démocratiques. La grève des douaniers qui se prolonge au port de Toamasina fait peser une lourde menace sur l'économie nationale. Le doute s'installe quant à la finalisation de dossiers de financement ou d'investissement.

**19/05 - L'UA regrette l'intransigeance des parties malgaches.** En dépit des efforts de la communauté pour rapprocher les acteurs de la crise politique, « *les parties prenantes malgaches campent toujours sur leurs positions conjoncturelles éloignées des exigences de l'intérêt supérieur du pays, au risque d'aggraver la crise et rendre hypothétique la poursuite du processus électoral* », déclare le président de la Commission dans un communiqué. Il exhorte les parties concernées à mettre tout en œuvre pour respecter leurs engagements pris devant les représentants de la communauté internationale et pour dialoguer sans préalables en vue de régler leurs différends dans le respect de la légalité constitutionnelle.

**22/05 - Un mois de crise, un mois d'impasse, des médiateurs impuissants et des conséquences socio-économiques qui commencent à se faire sentir.** *L'Express* constate que la situation est dans l'impasse et que l'on n'entrevoit aucune issue. Si la HCC ne donne pas satisfaction aux 73 députés qui ont déposé une requête en déchéance du chef de l'Etat, que va-t-il se passer ? L'hypothèse d'un coup d'Etat ne serait pas à exclure en cas d'impossibilité de trouver un moyen d'organiser des élections de manière consensuelle. Les milieux économiques font part de leur préoccupation, les voyagistes enregistrent un surcroît d'annulations, élèves et étudiants craignent de perdre leur année et des pénuries de PPN ne sont pas à écarter en raison du blocage du port de Toamasina.

**La magistrate Fanirisoa Ernaivo, présidente du SMM, en lien avec un groupement de la société civile, de syndicalistes, d'artistes et de chefs d'entreprise, appelle à une prise de conscience des citoyens.** Le groupement de « *citoyens responsables* » refuse que les politiciens qui conduisent le mouvement parviennent à imposer une issue qui leur permette un partage de sièges au sein d'une nouvelle transition. « *Nous ne sommes pas d'accord si c'est pour permettre à ceux qui ont raté le train d'accéder au pouvoir et de continuer la gabegie* », écrit la magistrate sur son compte Facebook. Pour le groupement, « *la population est prise en otage. Ne laissons pas passer cette crise comme les autres crises. Agissons pour que ce soir un nouveau tournant pour un vrai changement* ». A cet effet, il annonce la formulation de propositions innovantes pour mettre sur la touche les opportunistes et les transfuges. *Tribune*, peu convaincu, écrit : « *Faudrait-il rappeler que certains d'entre eux [« citoyens responsables »] ont déjà été vus sur le parvis de l'hôtel de ville soutenant les députés de l'opposition ?* »

**23/05 - Le secrétaire national du Mapar pour la région Analamanga, Hery Rasoamaromaka, convoqué au service des affaires criminelles et spéciales** par l'équipe mixte d'enquête de la gendarmerie et de la police nationale. S'étant fait représenter par son avocat, il a reçu une seconde convocation et indiqué son intention de se présenter aux enquêteurs. Selon *Midi*, **cette convocation fait suite à une plainte déposée par le Sénat** après l'appel musclé à se joindre au mouvement adressé aux employés de l'institution par les partisans des 73 députés d'opposition. Appel durant lequel Hery Rasoamaromaka, ainsi que deux députés, ont eu une brève altercation avec un responsable. Ne bénéficiant pas de l'immunité parlementaire, ce dernier serait considéré comme le maillon faible. Il ferait parti d'une liste de politiciens, députés et journalistes visés par la justice. Le quotidien ajoute que le secrétaire d'Etat à la gendarmerie, le général Andriamahavalisoa Gérard, a ordonné début mai à ses hommes de prendre des photos et de réaliser des enregistrements sonores des leaders du mouvement de la place du 13-Mai. A part Hery Rasoamaromaka, d'autres personnes impliquées dans cette affaire pourraient être encore auditionnées. C'est notamment le cas de la députée Hanitra Razafimanantsoa et d'un autre parlementaire, soupçonnés d'avoir enfermé le sénateur dans son bureau lors d'une marche organisée par les députés de l'opposition. D'autres députés de l'opposition font également l'objet de deux autres plaintes déposées respectivement par l'avocat de la Présidence et celui du Sénat dans d'autres affaires. Les 73 « *députés pour le changement* » et leurs partisans ont vivement critiqué cette convocation. L'avocat de Hery Rasoamaromaka fait valoir que son client ne jouit pas de la même impunité que le sénateur HVM Riana Andriamandavy qui a semé des troubles au siège Bianco l'an passé.

**Le Conseil d'Etat se prononce en faveur de l'annulation de la décision du conseil de gouvernement du 8 mai 2018 interdisant les manifestations sur la voie publique dans les villes de province**, suite à la requête déposée par les députés de l'opposition qui mettait en avant l'inégalité de traitement entre la capitale, où des manifestations sont désormais autorisées sur la Place du 13-Mai, et les provinces. Le pouvoir craignant que le mouvement réclamant la démission du président de la République s'étende à l'ensemble du territoire. La décision du Conseil d'Etat est « **un non-lieu à statuer** ». D'après *Midi*, le représentant de la direction de la législation et des contentieux qui a représenté le gouvernement, a annoncé qu'un autre décret annulant celui pris le 8 mai et autorisant les manifestations en provinces, a déjà été pris le 19 mai. *Midi* ajoute : « *A entendre les explications de ce haut responsable, le gouvernement n'a jamais pris aucune décision d'interdiction des manifestations dans les provinces. Ce seraient les porte-paroles du gouvernement, en l'occurrence, le ministre de la communication, Harry Laurent Rahajason et la ministre de la population, de la promotion sociale et de la protection de la femme, Onitiana Realy, qui auraient commis une erreur dans leur prise de notes [sic !] durant le conseil de gouvernement* ». Pour le député Mapar Henry Jean Michel, « *cette décision est une grande victoire pour l'opposition car les manifestations et la réclamation de démission de Hery Rasoamaromaka seront désormais renforcées par les autres régions* ». Revigorés par cette « *grande victoire* », les manifestants espèrent une issue favorable pour leur requête en déchéance du chef de l'Etat. Décision a été prise de renouveler à cet effet les sit-in devant la HCC.

**Fabrication de cocktails Molotov - Deux Africains ont été appréhendés par les forces de l'ordre** devant l'hôpital des enfants à Tsaralalana. Des objets pouvant servir à la confection de cocktails Molotov ont été découverts dans leurs sacs. Les deux Centrafricains étaient en possession d'un visa de tourisme. Les forces de l'ordre n'ont pas été en mesure de déterminer les véritables intentions de ces deux individus : acte de terrorisme ou tentative de déstabilisation de la manifestation sur la place du 13-Mai ? La brigade criminelle est chargée de l'enquête. Cette découverte fait suite à la tentative d'incendie de l'estrade installée par les manifestants sur le parvis de l'Hôtel de ville.

**La CENI donne aux acteurs politiques jusqu'au 13 juin pour trouver un accord de sortie de crise.** L'apaisement politique doit impérativement être obtenu avant cette date. A défaut, annonce-t-elle, la Commission sera amenée à publier « *une nouvelle proposition de calendrier électoral* ».

**24/05 - Contre-offensive des parlementaires pro-régime.** Une émission spéciale a été tournée en présence des leaders du parti présidentiel HVM. Selon le sénateur Riana Andriamandavy et le député Milavonjy Philobert, les élus de l'opposition voudraient provoquer des troubles, en dénigrant sans preuve le pouvoir et la personne du président ainsi que ses proches, en réclamant sa démission et en empruntant une voie non-conforme à la Constitution. Pour eux, l'opposition est minoritaire. Elle profite de la situation et manipule la population pour arriver à remettre en place un régime de transition dans le but de pouvoir se partager des sièges et le pouvoir. Ils exigent que les opposants retournent siéger dans l'hémicycle. Les parlementaires pro-régime nient les accusations de corruption portées à leur encontre lors du vote des lois électorales. Renvoyant l'accusation, un élu a accusé les députés de l'opposition d'avoir perçu à un certain moment 30 millions Ar pour voter une motion de censure à l'encontre du gouvernement Mahafaly. Les élus pro-régime au Colisée d'Antsonjombe. L'initiative est qualifiée de « *corruption à grande échelle* » par les manifestants de la place du 13-Mai dont les prises de position se radicalisent. La députée Razafimanantsoa, s'adressant à la HCC, affirme notamment : « *si vous prenez trop de temps à prendre votre décision, si vous ne les évincez pas [les dirigeants], nous allons le faire. Il suffit d'un ordre pour que tout bascule, qu'importe l'obstacle* ».

**Les parlementaires proches du pouvoir soutiennent que la requête aux fins de déchéance du président de la République déposée par les députés de l'opposition présente un vice de forme.** « *Le règlement intérieur de l'Assemblée nationale stipule que la requête doit être adressée en premier lieu au président de l'Assemblée nationale, ce qui n'a pas été suivi par les députés de l'opposition dans leur démarche* », soulignent-ils. « *Je suis confiant par rapport au mémoire en défense que j'ai présenté. Sur le plan purement juridique, il ne devrait y avoir rien à craindre car les motifs sont infondés* » a déclaré Hery Rajaonarimampianina dans une interview accordée au magazine français *Paris Match*. « *Les corrupteurs d'hier m'accusent aujourd'hui de corruption* » a-t-il fait observer.

**Des accords politiques seraient sur le point d'être conclus, affirme le chef de l'Etat à Paris Match :** « *Elles [discussions] ont commencé et se poursuivent notamment avec les deux grands leaders de l'opposition ; il existe des moutures d'accords échangées ici et là. Chacun de son côté est en train d'y réfléchir* », explique-t-il. Pourtant, du côté de l'opposition, les « *députés pour le changement* » ont fait savoir que les discussions ont été suspendues. A la question « *Andry Rajoelina et Marc Ravalomanana continuent-ils à chercher le compromis avec le régime ?* », il rétorque : « *Demandez-leur !* ». « *Tout le monde peut se présenter s'il remplit les conditions d'éligibilité* », affirme enfin le chef de l'Etat. Une phrase qui, selon *L'Express*, n'est pas dépourvue d'ambiguïté et qui contredit ses propos antérieurs indiquant qu'il était opposé à la participation d'« *impunis* » au processus électoral.

**Pour contrecarrer les velléités de l'opposition, le pouvoir affiche son intention de mettre enfin en place la HCJ.** Les deux représentants du Haut conseil pour la défense de la démocratie et de l'Etat de droit (HCDDED) qui devront compléter la liste des 11 membres de la HCJ viennent d'être élus, après la mise en place de cette nouvelle structure, annonce *Tribune*. Ces membres n'auront plus qu'à effectuer leur prestation de serment pour que cette institution très attendue depuis l'élection du président de la IVe République puisse enfin voir le jour. Le pouvoir se préparerait à l'organisation de la cérémonie officielle. Un projet que les 73 « *députés pour le changement* » ont vivement critiqué lors de leur sit-in devant la HCC. Pour eux, le pouvoir joue son va-tout en mettant en place cette nouvelle institution pour contourner l'éventuelle déchéance du président de la République. « *Votre acte n'a pas un effet rétroactif et n'a pas de sens par rapport à notre requête en déchéance* », a lancé un élu du Mapar. « *Médecin après la mort* », ajoute-t-il. Pour de nombreux juristes, à l'instar du magistrat Herilaza Imbiki et de Florent Rakotoarisoa, ancien membre de la HCC, la mise en place de la HCJ quatre ans et demi après l'investiture de Hery Rajaonarimampianina arrive trop tard, il y a eu violation de la Constitution.

**2 000 invités au forum international « Initiative Emergence Madagascar » initié par l'ancien président de la Transition, Andry Rajoelina.** Une quinzaine d'experts internationaux avaient répondu à l'invitation<sup>7</sup>. Des partisans de Hery Rajaonarimampianina, munis de banderoles, se sont rassemblés devant l'hôtel Carlton où devait se tenir le forum durant deux jours. Laisant les banderoles s'exprimer pour eux, les manifestants sont restés discrets. On a noté la présence au forum de Norbert Lala Ratsirahonana et l'ancien premier ministre de la transition Camille Vital. L'événement, dont Andry Rajoelina avait donné un avant-goût le 28 janvier à Paris, se voulait apolitique mais ressemblait fort à une opération de charme pré-électorale, note *RFI*. Son mouvement « *Initiative Emergence Madagascar* » a été présenté comme une sorte de « *think tank* » rassemblant les forces vives du pays. C'était la première conférence qu'Andry Rajoelina donnait depuis son grand retour public en janvier. Pour cette présentation solennelle, déjà réalisée sur sa chaîne *Viva*, l'ex-président de la transition a fait appel aux services d'une agence de communication française qui a organisé l'événement avec voyage de presse à l'appui pour des journalistes français. *RFI* indique s'être fait refuser une interview.

<sup>7</sup> <http://www.midi-madagasikara.mg/politique/2018/05/24/iem-dandry-rajoelina-une-quinzaine-dexperts-internationaux-au-carlton/>

**25/05 - « Assemblée nationale : les députés absentéistes toujours rémunérés », titre L'Express.** A la quatrième semaine de boycott des travaux, ils continuent à percevoir leurs indemnités et tous les avantages liés à leur fonction. Le vice-président de l'Assemblée déclare ne pas souhaiter leur appliquer les sanctions prévues par le règlement intérieur, qui peuvent aller jusqu'à la démission d'office. Les « députés pour la changement » affirment que leur présence sur le parvis de l'hôtel de ville relève de leur fonction de représentation des électeurs.

**Les 73 « députés pour le changement » ont déposé des plaintes contre le premier ministre et le fils du président, Mathieu Rakotoarimanana.** Ces plaintes visent des actes de corruptions liés à l'affaire Claudine Razaimamonjy et des infractions relatives à des exploitations minières. Avant ces plaintes au Parquet, d'autres ont été déposées au Bianco.

**26/05 - La HCC donne partiellement raison à l'opposition : elle maintient Hery Rajaonarimampianina en fonction mais exige un gouvernement de consensus.** Dans une décision publiée sur son site Web, elle reconnaît que « la non mise en place de la HCJ est constatée ». Mais plutôt que de prononcer une sanction contre le président de la République, elle l'invite à « prendre dans les cinq jours qui viennent le décret de constatation de désignation des représentants de l'Assemblée nationale, du Sénat et du Haut conseil pour la défense de la démocratie et de l'Etat de droit (HCDDDED) ». Malgré la constatation de « carence », la HCC décide de maintenir Hery Rajaonarimampianina à son poste mais l'enjoint de « mettre fin aux fonctions du gouvernement » et à « nommer un premier ministre de consensus dans un délai de sept jours ». Selon la HCC, trois noms au moins doivent lui être présentés pour qu'il puisse choisir. Cette prérogative revient aux partis ou groupes de parti légalement constitués et ayant obtenu le plus grand nombre de députés. Les coalitions post-électorales sont exclues. Le président nomme les ministres de souveraineté sur la base d'une clé de répartition convenue avec les forces politiques. La Cour préconise l'organisation d'une élection présidentielle durant la saison sèche, avant le mois de novembre. Le gouvernement reste en fonction jusqu'à la prise de fonction du nouveau président. Les autres institutions sont maintenues, l'Assemblée se voit protégée d'une éventuelle dissolution. Enfin, elle précise que le chef de l'Etat devra démissionner 60 jours avant la date du 1er tour de scrutin, dans le cas où il serait candidat à sa propre succession. Son intérim sera assuré par le président du Sénat comme le prévoit la Constitution. En cas de litige quant à l'application de ces dispositions, la Cour statue en dernier ressort.

**Pour L'Express, la décision relève plus d'un édit pour une sortie de crise que d'une décision judiciaire.** Le chef de l'Etat se retrouve ainsi avec un pouvoir considérablement réduit. Tout porte à croire que la HCC a cédé aux pressions et menaces des 73 « députés pour le changement ». Elle aurait perpétré un véritable « coup d'Etat » légal comme le suggéraient ceux qui réclamaient la démission du président. Celui-ci devra dorénavant cohabiter avec un gouvernement composé pour partie de ceux qui réclamaient sa tête. Pour le quotidien, le consensus exigé est encore très loin d'être acquis. Les politiciens vont désormais se jeter à corps perdu dans la conquête des sièges.

Pour la présidente du SMM et présidente de la Solidarité syndicale de Madagascar (SSM), « La Haute Cour Constitutionnelle de Madagascar se met hors la loi. Jamais vu une décision aussi honteuse et crapuleuse ! » L'ancienne ministre de la justice de la transition Christine Razanamahaso, députée Mapar, n'a pas caché son insatisfaction. Elle réitère la nécessité du départ immédiat du président de la République. Elle lui demande de prendre la décision de démissionner.

**Trois à quatre agences de la Jirama dans la capitale sur six seraient fermées depuis le début des manifestations sur la place du 13-Mai.** Une centaine d'employés sur 5 000 participeraient à cette grève initiée par les 73 « députés pour le changement ». Ce serait pour la plupart des releveurs et des agents de recouvrement, ce qui commence à préoccuper la direction de la société : elle redoute que ce mouvement fragilise encore un peu plus ses finances. Il serait également question de bloquer l'approvisionnement en carburant de la société.

**Les 73 « députés pour le changement » parviennent à s'introduire au siège de la TVM et de la RNM pour exiger que leur soit accordé un temps d'antenne.** Ils sont parvenus à forcer le barrage des forces de l'ordre qui avait été installé pour tenter de leur barrer l'accès. Ils ont pu engager des discussions à huis clos avec le DG de l'ORTM et lui rappeler les engagements qui avaient été pris lors de la « visite » précédente des manifestants, au début du mouvement, engagements qu'ils affirment ne pas avoir été tenus. Les élus n'ont pas obtenu gain de cause pour s'exprimer directement à l'antenne mais TVM s'est engagé à mieux rendre compte du mouvement.

**27/05 - Au lendemain de la décision de la HCC, les réactions ont été vives dans la classe politique. L'opposition et les pro-régime ont tenu chacun un rassemblement dans la capitale.** Les partisans d'Hery Rajaonarimampianina se sont retrouvés au Coliséum d'Antsonjombe. Environ 10 000 personnes se sont rendues au premier rassemblement organisé par le régime depuis un mois. Dans ce stade construit par Andry

Rajoelina pendant la Transition, qui compte près de 40 000 places, se sont succédé concerts et courtes allocutions politiques. Freddie Mahazoasy, porte-parole des députés HVM a déclaré : « *Dire que nous sommes satisfaits à 100 %, cela me paraît difficile. Il s'agit quand même d'aller dans le sens du consensus et de l'apaisement. Il faut faire des concessions des deux côtés. Mais aujourd'hui, dans le groupe des députés majoritaires au nombre de 79, nous nous sentons parfaitement en mesure de nommer le premier ministre du futur gouvernement.* » Le député fait référence à l'article 54 de la Constitution qui prévoit que le chef de l'Etat choisit un premier ministre issu du parti ou du groupe de parti majoritaire à l'Assemblée. À quelques kilomètres de là, la place du 13-Mai est noire de monde. La foule est venue applaudir les députés de l'opposition, en conclave dans l'hôtel de ville. S'ils n'ont pas encore décidé de leur feuille de route, ils pensent que la HCC n'est pas allée assez loin dans sa décision.

**Selon le SSM, la décision de la HCC a violé les principes constitutionnels et les lois en vigueur.** Le syndicat soutient que la HCC, qui devrait être le garant de la constitutionnalité et dernier rempart de la justice, s'est rendue coupable d'un déni de justice en omettant de statuer sur la déchéance du président de la République, objet de la requête.

**L'ancien premier ministre Jean Omer Beriziky a exprimé sa « consternation » par rapport à la décision de la HCC.** « *Une décision strictement politique qui ne tient pas compte des paramètres juridiques ni des aspirations populaires.* », estime-t-il. Il pense que « *cette décision ne favorisera pas l'apaisement politique, nécessaire pour la tenue d'élections libres, transparentes et démocratiques. D'autant plus que ce n'est pas la première fois que les juges constitutionnels accordent leur clémence au président de la République* ».

**28/05 - Le premier ministre Olivier Mahafaly annonce sa prochaine démission.** Une décision qui fait suite à l'exigence formulée par la HCC de nommer un premier ministre de consensus dans les sept jours. « *Cette voie est la meilleure qu'il puisse choisir* », a réagi un leader du Mapar, qui s'attend à ce que le nouveau chef de gouvernement soit choisi au sein de sa formation, qui compte le plus grand nombre de députés (49), conformément à la Constitution. Les partisans d'Andry Rajoelina reprochaient de longue date au chef de l'Etat de ne pas avoir respecté ces dispositions pour le choix des premiers ministres. Les pro-Rajoelina devraient ainsi proposer une liste de trois personnes. Le départ d'Olivier Mahafaly donnera satisfaction au président HVM du Sénat, Rivo Rakotovoao, qui, depuis le deuxième trimestre 2017, a ouvertement déclaré la guerre au premier ministre. Rivo Rakotovoao lui ferait le reproche d'avoir préparé des textes limitant ses pouvoirs dans l'hypothèse où il devrait assurer l'intérim du président de la République en cas de candidature à sa propre succession du président en exercice.

**Sur la place du 13-Mai, les 73 députés d'opposition, dont les élus du Mapar, continuent d'exiger le départ du chef de l'Etat et des chefs d'institution et déclarent vouloir durcir leur mouvement** et l'étendre aux provinces. Ils ne prendront pas part au gouvernement de consensus décidé par la HCC, ont-ils souligné. Selon la députée TIM, Hanitra Razafimanantsoa, en effet, « *la décision de la HCC est une décision contraire à la loi* ». Le SMM a déclaré que « *la décision de la HCC ne revêt nullement un caractère judiciaire mais [qu'il s'agit d'une décision] politique (...) totalement illégale. La HCC a perdu toute sa dignité et ses valeurs* ».

**Une nouvelle revendication fait son apparition : la destitution des députés qui auraient perçu des pots de vin durant le mandat actuel.** Une exigence qui paraît bien irréaliste aux observateurs, convaincus que rares sont les élus qui, à un moment ou un autre, n'ont pas bénéficié des achats de vote. A noter en outre que les résultats de l'enquête ouverte par la Bianco pour suspicion de corruption lors de l'adoption des lois électorales n'ont pas encore été divulgués.

**Les 79 parlementaires pro-régime, de leur côté, ont rassemblé leurs supporters au Coliséum d'Antsonjombe** et, satisfaits des appels au dialogue de la HCC, ont tenu un discours allant plutôt dans le sens de la conciliation et de l'apaisement. Ils ont émis le souhait que les députés d'opposition acceptent à nouveau de siéger à l'Assemblée.

Le groupe des « *73 députés pour le changement* » ancré sur la Place du 13-Mai et le club des 79 parlementaires pro-régime affirment l'un et l'autre représenter la majorité.

**Retour de l'émissaire de l'UA, Ramtane Lamamra.** L'objet de ce nouveau séjour n'a pas été précisé. Il pourrait s'agir de faire un suivi des pourparlers devant conduire à un accord politique dans le prolongement de la décision de la HCC.

**L'Eglise luthérienne Malgache (FLM) a célébré la clôture de son jubilé des 150 ans de présence à Madagascar en présence du président de la République,** des présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat. L'Eglise réitère la nécessité d'une réconciliation nationale basée sur les 4F (vérité, reconnaissance des torts, repentance et réconciliation). Son président, le pasteur David Rakotonirina, a insisté sur la responsabilité des chrétiens dans la situation actuelle.

**Pour la chercheuse Ketakandriana Rafitoson, membre du SeFaFi, « les politiciens utilisent la pauvreté pour manipuler les foules »<sup>8</sup>** Selon elle, la répétition des crises qui secouent Madagascar s'expliquent par cinq éléments essentiels et récurrents : la vénalité des dirigeants successifs, qui n'ont jamais hésité à sacrifier l'intérêt supérieur de la nation au profit des leurs ; l'appauvrissement à une vitesse soutenue de la population ; les liens d'intérêts entre le secteur privé et les politiciens ; le faible niveau d'éducation de la population, qui permet son infantilisation à outrance et entretient son sentiment d'impuissance devant les agissements des politiciens ; enfin, la faiblesse et la politisation d'une partie de la société civile. Tant que ces points ne seront pas corrigés, la crise, qui dure depuis 58 ans, persistera, juge-t-elle. Les rendez-vous électoraux sont l'occasion de manifester le mécontentement par des soulèvements. La situation actuelle aurait été planifiée par des protagonistes qui ont intérêt à voir se reproduire ces « crises cycliques » à la veille des rendez-vous électoraux. La crise n'est pas politique, elle est sociale. Les politiciens utilisent la pauvreté pour manipuler les foules. Ils prétendent mobiliser le peuple à coups de spectacles et de déclarations tonitruantes. De part et d'autre, les mobilisations se jouent à coups de billets ou de sacs de riz. En appelant au dialogue, l'armée s'est placée cette fois-ci sur le terrain de la neutralité, espérant peut-être se débarrasser de l'étiquette de putschiste qui lui colle à la peau. Les Eglises sont perçues comme un rempart éthique contre les dérives politiciennes mais cette confiance a été ébranlée par les partis pris politiques de certains prélats. Les fidèles seraient de plus en plus sceptiques devant l'immixtion de l'Eglise dans les affaires nationales.

**29/05 - Nouveau conflit en perspective : quel parti politique désignera le premier ministre ?** D'après la Constitution, c'est le parti majoritaire à l'Assemblée nationale qui propose un premier ministre. Lors des législatives, c'est le Mapar d'Andry Rajoelina qui avait obtenu le plus de sièges mais depuis, nombreux sont les députés à avoir changé de camp. Certains sont désormais sous l'étiquette HVM. D'autres sont restés sous la bannière Mapar mais sont favorables au régime. Le parti présidentiel HVM dispose donc aujourd'hui d'une majorité mais elle n'est pas issue des urnes. D'ailleurs, le HVM n'existait pas au moment des législatives, rappelle RFI. C'est l'argument qu'utilise le Mapar et ses 49 élus à l'Assemblée pour disqualifier le parti au pouvoir. « *Il appartient à notre parti l'exclusivité de proposer le nom du Premier ministre* », indique la députée Christine Razanamahasoa. Pour la juriste Sahondra Rabenarivo, c'est bien le Mapar qui peut présenter un premier ministre mais en concertation avec d'autres partis pour avoir une majorité absolue. Elle explique que la HCC met en avant un avis rendu en février 2014 qui indique que « *la notion de majorité pour la présentation du premier ministre ne saurait résulter d'une coalition post-électorale de partis mais plutôt d'un constat issu des résultats définitifs proclamés par la Cour électorale spéciale.* » En clair, ce sont les résultats issus des élections législatives de 2014 qu'il faut prendre en compte. Moment où le Mapar était majoritaire. Trois jours après la publication des dispositions prises par la HCC, Christine Razanamahasoa confirme que pour l'instant, le Mapar n'a pas encore les trois noms des premiers ministrables à présenter au chef de l'Etat. La proposition de noms de premiers ministrables se complique du fait qu'une partie des « *députés pour le changement* », issus du Mapar, du TIM et du MMM, refusent catégoriquement de participer à un gouvernement de consensus. Le mouvement de la société civile Rohy plaide en faveur de la désignation d'un gouvernement de salut public composé exclusivement de techniciens sans affiliation politique.

**Les députés de l'opposition ont déposé une requête en déchéance à la HCC pour les députés ayant changé de parti en cours de mandat.** L'opposition met en avant l'article 72 de la Constitution qui dispose qu'un député ne peut pas changer de groupe politique pour adhérer à un autre groupe sous peine de déchéance. La requête concerne 17 députés dont 13 Mapar, 2 TIM et 2 MMM. Le vice-président de l'Assemblée nationale et député pro-pouvoir Freddie Mahazoasy voit dans cette initiative « *une forme d'agression qui remet en cause un certain nombre de négociations déjà en cours. Cela ne va pas dans le sens de la sérénité* », conclut-il.

**La machine administrative tourne au ralenti.** Le mouvement de grève des fonctionnaires est inégalement suivi et l'ouverture des bureaux au public est aléatoire, conditionnée parfois par l'irruption des « *députés pour le changement* ». Le personnel du ministère des affaires étrangères, en grève illimitée pour la satisfaction de revendications catégorielles, condamne, après avoir reçu la visite des élus d'opposition, « *les violations graves et répétées des droits et libertés fondamentales à leur encontre, ainsi que les manœuvres d'intimidation à l'encontre des leaders syndicaux* ». Le fonctionnement de certains établissements scolaires est perturbé par des mouvements de grève des enseignants pour des motifs catégoriels. Selon le ministère, 346 sont fermées dans 13 districts. On compterait 3 500 grévistes.

**30/05 - La CNIDH enquête sur un « usage excessif de la force » durant la manifestation des « députés pour le changement » le 21 avril.** « *Nous sommes en train de collecter toutes les informations* », annonce un membre de la Commission. L'information selon laquelle il y aurait eu six morts durant les affrontements avec les forces de l'ordre, dont un enfant mort par suffocation, a été démentie. Le bilan confirmé est de deux

<sup>8</sup> Cf Blog Justmad - <https://storage.canalblog.com/84/00/448497/120247184.pdf>

morts. De même, aucune grenade lacrymogène n'a été lancée dans le centre de santé. Les malaises ressentis par les enfants provenaient du gaz lacrymogène utilisé à l'extérieur des locaux. Des policiers encagoulés ont toutefois poursuivi des manifestants dans le centre de santé et les ont délogés avec des grenades lacrymogènes. La CNIDH est en possession d'une vidéo montrant un gendarme encagoulé tirant sur un manifestant avec un fusil à pompe. Le rapport d'enquête sur les événements du 21 avril sera remis aux autorités.

**31/05 - Hery Rajaonarimampianina demande l'avis de la HCC sur la dissolution du gouvernement.** Les deux avocates qui ont déposé la requête indiquent que le chef de l'Etat souhaite connaître l'interprétation de la compétence présidentielle quant à la dissolution du gouvernement ainsi que les délais fixés par la HCC dans sa décision. Celle-ci ordonne au président de la République la dissolution du gouvernement alors que la Loi fondamentale accorde à ce dernier cette prérogative. Elles évoquent des dispositions qu'elle a outrepassé ses prérogatives, la Cour justifie ses résolutions en mettant en avant son rôle d'« *organe régulateur du fonctionnement des institutions* ». Un rôle qu'elle joue dans un contexte « *de crise politique, à l'instar de la situation qui prévaut présentement* », précise-t-elle.

**Les députés et sénateurs proches du pouvoir ont également décidé de déposer une requête auprès de la HCC pour obtenir des précisions sur certains points de sa décision.** La HCC donnait 10 jours aux protagonistes pour trouver un accord politique. Six jours se sont écoulés et le rapprochement se fait attendre. Les élus demanderaient ainsi à la HCC de préciser la signification du terme « *accord politique* ». Les manifestants de la place du 13-Mai campent sur leur position et maintiennent leurs exigences. *Midi* évoque une « *guerre de requêtes entre les deux camps* ».

**Selon *Midi*, le CFM a décidé, avec les représentants du président de la République, d'organiser ce jour une rencontre au Sommet au CCI d'Ivato, avec la participation des trois anciens présidents.** Le FFKM serait également présent, tout comme la communauté internationale. D'après le CFM, l'objectif est de parvenir à un accord politique, conformément à la décision de la HCC. Le quotidien croit savoir cependant qu'Andry Rajoelina ne répondra pas à l'invitation.

**La conférence épiscopale de Madagascar exhorte les politiciens à respecter la trêve afin qu'ils puissent s'atteler à la recherche du bien commun et l'organisation d'élections libres et transparentes.** Elle appelle la population à « *ne plus accepter d'être de simples tremplins* » pour les politiciens<sup>9</sup>. Les évêques ont dressé dans leur communiqué une liste des qualités requises pour postuler aux fonctions de chef de l'Etat.

## ► Relations diplomatiques

**21/05 - Après huit ans d'attente, Madagascar va retrouver un cardinal en son sein, en la personne de l'archevêque de Toamasina, Mgr Désiré Tzarahazana.** Entre 2006 et 2012 il a été vice-président de la conférence des évêques de Madagascar et depuis 2012, il en est le président. Trois cardinaux malgaches ont déjà fait partie du Sacré-Collège, tous issus de la capitale. Le premier avait été nommé par Paul VI en 1969. Mais depuis le décès en 2010 de l'archevêque émérite d'Antananarivo, Armand Gaëtan Razafindratandra, la Grande île n'avait plus de cardinal, au grand dam des fidèles. Le choix de Désiré Tzarahazana a créé la surprise : tout le monde attendait que le Saint Père accorde le titre à Mgr Odon Razanakolona, archevêque d'Antananarivo. Mais pour certains celui-ci a été victime de ses prises de position quelques peu délicates en faveur d'Andry Rajoelina. Le pape pourrait se rendre à Madagascar en 2019. Une visite qui marquerait les trente ans de la visite de Jean-Paul II. L'an dernier, le cardinal Parolin, secrétaire d'Etat du Saint-Siège avait passé six jours à Madagascar pour une visite d'Etat à l'occasion du 50<sup>e</sup> anniversaire des relations entre Le Vatican et la Grande île. Il y avait notamment célébré une messe à laquelle étaient présents pas moins de cinq présidents, anciens et actuel. Le numéro deux du Vatican espérait alors avoir semé des germes de réconciliation pour la Grande île. La question reste posée de savoir si le nouveau cardinal sera le représentant de l'Eglise catholique au sein du FFKM ou si l'archevêque d'Antananarivo, Mgr Razanakolona, sera maintenu dans ces fonctions. Sur le site d'information du Vatican, le nouveau cardinal fait le rapprochement entre sa nomination et les maux dont souffre le pays. « *Le peuple souffre et a besoin d'être soutenu* », a-t-il déclaré à un journaliste.

**Reçu par le chef de l'Etat, le cardinal Désiré Tzarahazana, accompagné du nonce apostolique, affirme que « l'Eglise ne s'immisce pas dans la vie politique »,** contrairement aux rumeurs véhiculées. « *Elle observe la vie nationale et fait des déclarations quand il le faut* », soutient-il.

**31/05 - L'Australie renforce ses liens avec Madagascar.** L'ambassadrice d'Australie a annoncé que son pays va s'associer au PNUD pour renforcer les capacités des professionnels des médias à Madagascar et

<sup>9</sup> <http://matv.mg/conference-episcopale-de-madagascar-des-qualites-requises-pour-etre-president/>

apporter son soutien aux institutions nationales dans le cadre du projet SACEM (financement du processus électoral) pour l'organisation d'élections crédibles, transparentes, pacifiques et inclusives.

## **DROITS HUMAINS - GOUVERNANCE**

**26/05 - La police nationale met en place des supports de communication sur le respect des droits humains**, en collaboration avec le CICR et avec un financement de l'ambassade de suisse. Une opération similaire a déjà été organisée avec succès à la gendarmerie nationale. L'objectif est de renforcer le soutien que les forces de l'ordre doivent apporter à la protection de la population, dans le respect de la loi. Toutes les procédures mises en œuvre (arrestations, investigations, rétablissement de l'ordre...) doivent obéir aux normes internationales, explique le ministre de la sécurité publique, Mamy Jean-Jacques Andrianisa. Ces normes doivent également s'appliquer dans les centres de rétention. « *Le respect des droits de l'homme est au centre de nos préoccupations à Madagascar* », affirme le représentant du CICR.

**29/05 - 70ème anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH)**. A l'occasion de cette célébration, la CNIDH a attiré l'attention sur la persécution des défenseurs des droits communautaires à Madagascar. La Commission soutient que les situations de violations des droits humains sont innombrables aujourd'hui dans la Grande île où l'autorité de l'Etat est sapée par les pratiques corruptrices à grande échelle<sup>10</sup>.

**31/05 - Le Rapport national de priorisation des ODD de Madagascar a été officiellement lancé**. Il est l'aboutissement d'un large processus de consultations entamé en 2015. Les différents acteurs de développement œuvrant dans les domaines de la santé, de l'éducation, du travail décent, de la gouvernance, de l'industrialisation, de l'agriculture, de la sécurité alimentaire, de l'environnement et du changement climatique, concernés par les 17 ODD, ont participé à ce processus. Madagascar a retenu 64 cibles parmi les 105 prioritaires sur 169 cibles des 17 ODD, pour relever les défis de mettre fin à l'extrême pauvreté ; lutter contre les inégalités et l'injustice et s'adapter au changement climatique.

### **► Insécurité, dahalo, vindicte populaire, enlèvements**

**02/05 - Beroroha - 35 dahalo armés sèment la terreur dans un village**. Après avoir dérobé un troupeau, la bande a été prise en chasse par une centaine de membres du fokonolona et un détachement de gendarmerie appelé en renfort. S'en est suivi un violent affrontement qui a fait trois morts, dont un enfant. Les malfaiteurs sont parvenus à échapper à leurs poursuivants. La population vit dans la crainte de représailles.

**03/05 - Isandra - Trois membres d'une milice d'autodéfense villageoise exécutés par une bande de dahalo**. Les villageois ont été attirés dans un guet-apens qui leur avait été tendu par une bande armée qui sème la terreur dans la région.

**04/05 - La gendarmerie a identifié et localisé une bande de 63 dahalo auteurs du meurtre de deux des leurs à Beraketa**. Parmi lesquels quatre meneurs activement recherchés de longue date. Des dahalo repentis ayant rejoint les comités d'auto-défense villageoise ont fourni de précieuses informations.

**07/05 - Un affrontement met aux prises à quatre reprises une centaine de dahalo aux forces armées à Ikalavony**. La bande est parvenue à prendre la fuite avec son butin. Tombés dans une embuscade tendue par les forces armées et le fokonolona, **deux dahalo ont été abattus à Farafangana**. 800 bovidés ont été récupérés. **A Ifanadiana, 10 dahalo ont blessé à mort un chef de famille** et fait cinq autres blessés graves parmi ses proches.

**11/05 - 70 dahalo lourdement armés ont attaqué un village de la commune de Befotaka**, dans le district de Mahabo. Dix membres du fokonolona ont été blessés, deux dahalo ont été abattus.

**23/05 - Guet-apens à Békily : cinq dahalo tués et un gendarme blessé**, hélicoptère d'urgence vers un hôpital. Le vol de 50 zébus par une bande d'une quinzaine de dahalo est à l'origine de cet affrontement meurtrier.

**25/05 - Une bande de 28 dahalo armés a incendié une centaine d'habitations à Tsaratanana., faisant 450 sinistrés**. Des commerces ont été pillés. Une femme a été prise en otage et libérée à quelques kilomètres de son village. La gendarmerie est arrivée sur place après le départ de la bande. Une poursuite a été engagée et deux dahalo sont tombés sous les balles des forces de l'ordre.

**Des dahalo armés ont enlevé quatre personnes sur la commune de Malaimbandy.**

<sup>10</sup> <http://matv.mg/cnidh-5-plaintes-par-semaine-pour-violation-des-droits-de-lhomme/>

**31/05 - Befotaka - Deux gendarmes tués par des dahalo lors d'une embuscade. Un dahalo a également été abattu.** A l'origine de cet accrochage, une opération montée par la population, avec le concours de quatre gendarmes, destinée à intercepter un chef de bande signalé dans la localité. Les deux survivants ont appelé des renforts pour engager la filature des meurtriers.

**08/05 - Maintirano - Des villageois membres d'un *Dina* se sont rendus coupables d'actes de représailles qui a conduit à l'exécution d'un chef de famille,** tué à bout portant. La gendarmerie a ouvert une enquête. Le mobile de l'homicide n'a pas été révélé.

**23/05 - Belo sur Tsiribihina : trois gendarmes ivres torturent un couple** à l'occasion d'une fête dans un bar. Le tenancier ayant refusé de resservir les membres des forces de l'ordre, ceux-ci ont roué de coups le président du fokontany et son épouse puis les ont conduits au poste pour les enfermer dans une cellule. La foule s'est amassée pour exiger leur libération et les gendarmes ont tiré des coups de feu pour se dégager. Les coupables ont reconnu les faits et se sont excusés auprès des familles. Des sanctions disciplinaires seront prises à leur encontre, annonce-t-on.

**31/05 - Une trentaine de dossiers de vindicte populaire enregistrés depuis l'affaire Antsakabary en février 2017.** Des informations judiciaires ont été ouvertes mais les familles des victimes demeurent sans réponse. La CNIDH s'efforce, sur certains dossiers, de fournir des éléments susceptibles de conforter l'enquête criminelle. Dans l'affaire Antsakabary, l'autorisation de poursuite de policiers ayant participé à l'expédition punitive, donnée par le ministre de la sécurité publique, n'a pas été suivie d'effet. Les 40 policiers impliqués n'ont été ni enquêtés ni déférés. Pour un avocat pénaliste, « *l'impunité dont jouissent certains hauts gradés constitue principalement un obstacle* ». Aucune statistique sur les arrestations relatives aux cas de vindicte populaire n'a pu être obtenue des forces de l'ordre, déplore *L'Express*.

**Des bouviers suspectés de vols de zébus ont échappé à une vindicte populaire à Antanetibe.** Alertés, les gendarmes se sont rendus sur place et ont pu dissuader la population de se faire justice.

**25/05 - Un *karana* kidnappé à Ampasapito, dans la banlieue de la capitale<sup>11</sup>.** Le français d'origine indienne est un opérateur économique dont la famille est propriétaire d'un magasin dans un quartier d'affaires. En 2009 un enlèvement avait déjà eu lieu à cet endroit.

## ► Justice, affaire Houcine Arfa, gouvernance

**29/05 - Plus de 50 ans après son indépendance, Madagascar a enfin sa première Haute cour de justice (HCJ),** cette instance judiciaire compétente pour juger le chef de l'Etat sur ses éventuels fautes graves commises durant son mandat. Le décret de constatation de la désignation de certains membres a été rendu public par la présidence de la République trois jours après la mise en demeure de la HCC. *Tribune* écrit : « *Un cap est alors franchi dans la mise en place d'un Etat de droit à Madagascar. La mise en place de la HCJ a certes eu lieu dans un contexte politique difficile et ambigu, mais l'essentiel, du moins pour l'instant, est qu'elle existe. Reste à savoir comment cette instance suprême de la justice malgache va agir et réagir. Son indépendance et impartialité seront-elles effectives pour ne pas décevoir l'opinion comme c'est déjà le cas avec les instances judiciaires en place, minées par une corruption grandissante ?* »

Pour *Midi*, il sera intéressant de voir quels vont être les premiers dossiers traités par cette institution. En effet, selon la Constitution, le président de la République peut être jugé devant la HCJ pour « *haute trahison, violations graves ou répétées de la Constitution ou manquement à ses devoirs* ». Or la HCC vient de sanctionner Hery Rajaonarimampianina pour ne pas avoir respecté les dispositions constitutionnelles relatives à la mise en place de la HCJ.

**La prestation de serment des 12 membres de la HCJ aura lieu le 1er juin.**

**30/05 - Garanties procédurales pendant la garde à vue.** L'association pour la prévention de la torture (APT) en partenariat avec le ministère de la sécurité publique et le ministère de la justice a tenu un séminaire sur la mise en œuvre des garanties procédurales pendant la garde à vue. Trois points ont été mis en exergue : le droit à ce qu'un membre de la famille ou toute autre personne habilitée soit informé de la détention et du lieu de détention ; le droit de la personne privée de liberté d'être informée de ses droits, dans une langue qu'elle comprend ; l'obligation pour l'autorité de détention de remplir un registre indiquant notamment la date, l'heure et le motif de privation de liberté. Une Inspection générale de la police nationale (IGPN) a été créée en 2011. Elle a pour mission de recevoir les plaintes des citoyens.

<sup>11</sup> Le spectre des enlèvements plane sur la communauté karana de Madagascar – Vidéo de BBC Afrique - <http://www.bbc.com/afrique/44261372>

**16/05 - La brigade de gendarmerie de Manjakandriana accusée par *La Gazette* d'avoir torturé deux prévenus. L'un des deux est décédé après son transfert à Antananarivo.** La brigade avait en charge une enquête sur une affaire de vol : sept malfaiteurs avaient attaqué un paysan à son domicile pour y dérober de l'argent. Plusieurs suspects ont été arrêtés, dont un homme de 49 ans, interpellé à 20 km de Manjakandriana. Il aurait été menotté et attaché à la moto de l'agent qui l'avait capturé. Une fois arrivé à Manjakandriana, il aurait été frappé avec des planches couvertes de clous. La garde à vue des prévenus s'est prolongée durant cinq jours. Ils ont ensuite été transférés dans une caserne de la capitale en attendant leur déferrement au parquet. Le prévenu torturé est décédé après l'audience et au moment de son incarcération. Le médecin-chef de la maison centrale d'Antanimora a conclu à un décès consécutif à des « *contusions organiques internes et corporelles externes par tortures physiques fatales* ».

**20/05 - Affaire Houcine Arfa. « *La justice française entre en scène avec l'instruction de sa plainte déclarée recevable* »**, annonce *Madagate*<sup>12</sup>. L'examen de la plainte par les tribunaux français aurait débuté fin mars. Pour mémoire, les contenus dans cette plainte sont les suivants : « *détention arbitraire* », « *abus d'autorité par un personne exerçant une fonction publique* » (détournement des règles de procédure pour maintenir l'intéressé en détention), « *actes de tortures et de barbarie* » au sein de la maison de force de Tsiafahy, vol de 42 051 euros durant une perquisition, « *dénonciation calomnieuse* ».

**25/05 - Houcine Arfa, interviewé par *Tribune*<sup>13</sup>, déclare : « *Je suis prêt à débattre publiquement et en direct avec le gouvernement* ».** Le Franco-algérien, ancien conseiller du président de la République dont l'évasion de la prison d'Antanimora a fait couler beaucoup d'encre, réaffirme avoir été emprisonné à tort et torturé ; il maintient ses accusations contre les responsables malgaches qui lui auraient permis de quitter le pays. « *Tout le monde dans cette chaîne de prédateurs gouvernementaux m'a racketté et volé* », lance-t-il. Houcine Arfa affirme que le scénario de sa pseudo-aide à son évasion a été monté par la ministre de la justice elle-même. « *Je devais être éliminé sur le trajet* », ajoute-t-il. Les agents pénitenciers incarcérés pour avoir facilité son évasion sont selon lui innocents, alors que les responsables de cette machination au niveau du ministère de la justice et de la police ne sont pas inquiétés. Et de conclure : « *Je n'arrête pas de clamer au haut et fort les dessous de cette affaire d'où les plaintes françaises pour donner des faits très précis. Cela fait 5 mois que l'on parle de moi presque que tous les jours à Madagascar, en France, en Angleterre, et en Afrique. Les dirigeants malgaches mentent depuis le premier jour. Les accusations du gouvernement sont tellement fantaisistes qu'ils ne sont pas convaincus eux-mêmes et leur plainte en France n'existe pas* ».

**30/05 - Houcine Arfa condamné en appel à deux ans de prison ferme. Ses complices écopent de 7 mois à un an.** C'est le cas de deux agents pénitenciers et d'un médecin impliqué dans cette affaire. Un autre cadre au sein de la prison mais en détachement au tribunal est également condamné à un an de prison avec sursis. Le troisième agent pénitencier, un chauffeur de taxi et une autre femme, quant à eux, s'en sortent libres. Le tribunal de première instance avait condamné le franco-algérien à trois ans de prison fin 2017. Le mandat d'arrêt international est confirmé. Malgré les documents diffusés par Houcine Arfa qui pourraient démontrer l'implication de juges et de responsables du ministère de la justice dans le cadre de son évasion, aucun d'entre eux n'a été inquiété. L'unique juge enquêté a été libéré après 24h de détention. Le syndicat des agents pénitenciers annonce qu'il va faire appel. D'autres personnes mises en cause ont porté plainte contre Houcine Arfa en avril pour tentative de kidnapping et extorsion de fonds. Mais en l'absence de l'accusé à l'audience, la Cour a rendu un arrêt par défaut, confirmant la décision du tribunal en première instance.

**03/05 - Des arrestations suite au vol de 800 millions Ar (210 000 euros) au domicile du premier ministre fin 2017.** Pour des raisons inconnues, la plainte n'a été déposée que le 21 mars. L'enquête a été rondement menée puisqu'elle a abouti à l'arrestation de six personnes, dont l'un des gardes du corps du chef de gouvernement et son épouse. Reste à savoir ce que cette somme faisait au domicile de l'homme politique, s'interroge-t-on. Selon un communiqué de la gendarmerie, il s'agirait « *de fonds spéciaux qu'utilisent les chefs d'institution pour les dépenses inhérentes à leur fonction, leurs responsabilités et les éventuels besoins urgents. Raison pour laquelle ils ont été déposés à son domicile. Des fonds spéciaux prévus pour plusieurs mois* ». L'affaire semble avoir mis les autorités dans l'embarras.

**07/05 - La Croix-Rouge malgache va porter plainte dans l'affaire des détournements de fonds dont elle est accusée par la Fédération internationale de la Croix-Rouge.** Les résultats de l'audit commandé par la Croix-Rouge norvégienne lui ont été transmis, ce qui devrait permettre de lancer des poursuites à l'encontre des responsables.

<sup>12</sup> <http://www.madagate.org/madagascar-informations-politiques/a-la-une/6774-houcine-arfa-la-justice-francaise-entre-en-scene-avec-instruction-de-sa-plainte-recevable.html>

<sup>13</sup> <https://www.madagascar-tribune.com/Houcine-Arfa-Je-suis-pret-a,23867.html>

**09/05 - Un général et deux adjudants-chefs interceptés à Ihosy pour le transport de 120 sacs de cannabis à bord de trois véhicules.** Les trois hommes, en poste à Toliara, étaient en tenue réglementaire. L'officier supérieur était dans le véhicule de tête pour dissuader les contrôles routiers. Quatre civils qui les accompagnaient ont été arrêtés. La drogue saisie devait être livrée à Antananarivo.

**09/05 - Selon L'Express.fr<sup>14</sup>, le parquet financier français enquête sur les achats immobiliers de Mamy Ravatomanga, PDG du groupe Sodiat,** présenté par le magazine *Forbes* comme l'une des dix plus grosses fortunes de Madagascar en 2017 et proche conseiller d'Andry Rajoelina. « *Une suspicion de trafic de bois de rose, des soupçons de détournement de fonds au détriment de la Jirama, des montages offshores, des SCI en pagaille et, finalement, une boîte aux lettres dans le hall d'un immeuble dont l'adresse apparaît dans les affaires judiciaires du couple Balkany, proches de Nicolas Sarkozy, mis en cause dans des affaires de corruption et de blanchiment de fraude fiscale .... Voilà les ingrédients d'une sulfureuse histoire* », écrit le site. Une demande d'entraide judiciaire aurait été adressée par la France aux autorités malgaches en juin 2017. Il semble que l'administration malgache n'avait connaissance ni de la provenance des fonds engagés dans les opérations immobilières françaises de Mamy Ravatomanga ni de leur destination, avant d'être alertée par la France. Pour certains médias, le milliardaire soutiendrait le mouvement de contestation des 73 « députés pour la changement » dans le but de faire revenir au pouvoir Andry Rajoelina.

**11/05 - Les nouvelles dates de concours d'entrée à l'Ecole Nationale de la Magistrature et des Greffes (ENMG) sont fixées aux 19 et 20 juin.** Les résultats du concours qui s'était tenu début février avaient été annulés suite à des suspicions de corruption et aux pressions exercées par le Bianco, le SMM et la CNIDH. Le directeur administratif et financier de l'ENMG avait été limogé et les copies qui devaient servir de preuve avaient été brûlées au sein même de cette école, sur ordre, a-t-on laissé entendre, du ministère. Aucune information n'a été donnée sur l'avancement de l'enquête du Bianco. Des caméras de surveillance seront mises en place dans toutes les salles d'examen durant les épreuves de concours et durant les corrections des copies.

**12/05 - Hausse des fraudes détectées par les services des douanes. Les inspections physiques des containers débarquant à Toamasina sont de moins en moins vaines.** Selon des chiffres publiés par la Banque mondiale, les inspections physiques réalisées à la fin du troisième trimestre 2017 ont généré cinq fois plus de redressement que par le passé. De 10 % environ des inspections réalisées en 2015, le taux de contentieux enregistré à la suite d'inspections physiques est passé à plus de 50 % fin 2017, et ce grâce à un meilleur ciblage des risques. Les amendes douanières perçues suite à ces inspections sont en hausse. Pour la Banque, cette amélioration est le résultat de la mise en place d'un système d'évaluation de performance au sein de services de la direction générale des douanes. En septembre 2016, tous les inspecteurs vérificateurs affectés au port de Toamasina ont signé un contrat dans lequel ils acceptaient d'être évalués sur la base de leurs performances. Depuis, d'autres services se sont soumis à ce système. Ceux qui n'atteignent pas les objectifs peuvent être sanctionnés et affectés à des services de moindre envergure. Ils peuvent aussi être suspendus de leurs fonctions si des mauvaises pratiques sont avérées. Les mesures prises pour améliorer la détection des fraudes ont également permis une diminution de la concurrence déloyale de produits importés.

## ► Santé

**05/05 - Antananarivo affiche un taux de particules fines trois à six fois plus élevé que les valeurs recommandées par l'OMS.** Avec une moyenne annuelle de 60µg de matières particulaires par m<sup>3</sup> d'air, Antananarivo figure parmi les villes au monde où l'air est le plus pollué. Le niveau de particules suspendues dans l'air peut atteindre des pics de 360µg/ m<sup>3</sup> dans une journée, soit 18 fois les valeurs recommandées. Cette situation se traduit par une augmentation du nombre de maladies cardiovasculaires, d'AVC et de troubles respiratoires, notamment chez les enfants.

**08/05 - Santé maternelle : Madagascar a besoin de trois fois plus de sages-femmes.** Avec une sage-femme pour 16 000 habitants, soit trois fois moins que les normes internationales, la santé maternelle a besoin de davantage de soutien pour espérer faire bénéficier de soins de qualité aux mères, à leurs nouveau-nés et aux femmes ayant besoin de services de santé sexuelle et reproductive. « *Si toutes les femmes avaient accès à une sage-femme, 56 % des décès maternels et des nouveau-nés pourraient être évités* », plaide l'UNFPA. Moins de la moitié des accouchements (44,3 %) sont assistés par des professionnels qualifiés.

## ► Traite, droits des femmes

<sup>14</sup> Cf. Blog Justmad - <https://storage.canalblog.com/73/05/448497/120033542.pdf>

**15/05 - Une jeune employée de maison de retour d'Arabie Saoudite après une année de servitude domestique.** Originnaire de Manakara, la jeune femme serait dans un état physique et psychique préoccupant, selon *L'Express*.

**23/05 - 18 aides ménagères en instance de rapatriement du Koweït** après avoir pu s'échapper du domicile de leur employeur. Elles avaient lancé un appel de détresse depuis un foyer d'accueil fin 2017. Sur les 87 travailleuses hébergées par ce centre, 69 ont pu rejoindre la Grande île grâce aux efforts conjugués de l'ambassade de Madagascar en Arabie Saoudite, du ministère des affaires étrangères et de l'OIM. Les procédures de rapatriement pour les 18 dernières sont en cours mais se révèlent particulièrement ardues.

**25/05 - Trois femmes impliquées dans un réseau de migrations clandestines vers la Chine ont été incarcérées.** Elles ont été trouvées en possession de faux tampons. L'une d'elles a été arrêtée en présence de trois jeunes femmes de Sambava en partance pour la Chine. L'autorisation parentale de deux d'entre elles avait été falsifiée.

**16/05 - Les abus sexuels sur mineurs : des actes banalisés, un sujet tabou.** Les journalistes de la chaîne *Kolo TV* ont enquêté sur ce phénomène dans le cadre de l'émission « *Alalino* ». Les cas de corruption dans ce genre d'affaire ne sont pas rares, comme le montre le reportage<sup>15</sup>.

**17/05 - Tourisme sexuel impliquant des mineures : selon *La Gazette*, de nombreux intervenants malgaches seraient impliqués dans des réseaux** formés pour offrir aux touristes étrangers des services à caractère sexuel. Des cartes d'identité seraient notamment délivrées moyennant rétribution à des mineures pour leur permettre de circuler librement dans les lieux fréquentés par les touristes. Des Malgaches jouent le rôle d'intermédiaire entre ces jeunes et les touristes, entre les jeunes et les autorités, formant de véritables réseaux. Les plaintes déposées n'aboutissent que rarement en raison de la corruption de la justice. Toutes les villes à forte attraction touristique seraient concernées.

**29/05 - Lutte contre le mariage précoce.** La validation de la stratégie nationale de lutte contre le mariage précoce a été présentée en conseil de gouvernement. Elle vise à réduire de 41,2 % à 21,2 % le taux de prévalence du mariage des enfants à Madagascar en 2024.

## ► Education,

**08/05 - Mgr Odon Razanakolona : « *Le non-développement de Madagascar est lié aux tâtonnements et aux errements du système éducatif* ».** « *Les programmes scolaires d'enseignement ne permettent pas de maîtriser la connaissance et le savoir sur les ressources naturelles renouvelables et non-renouvelables, que ce soit au niveau de l'espace territorial que des enjeux géographiques, que ce soit au niveau des usages possibles que des connaissances scientifiques liées* », a-t-il fait savoir, ajoutant : « *l'enseignement de base, qui est l'institution éducative et d'apprentissage par excellence, ne semble plus être au cœur de l'action de l'État* ». S'il revient à l'État de constituer l'ossature de l'école publique avec un personnel enseignant compétent et un corps professoral expérimenté et consciencieux, ce n'est malheureusement plus le cas pour des raisons de populisme, regrette-t-il.

## ► Médias, réseaux sociaux

**04/05 - Journée mondiale de la liberté de presse - Le ministre Harry Laurent Rahajason déplore le manque de professionnalisme des journalistes.** La célébration de la Journée s'est déroulée à Toamasina avec la participation du ministre de la communication. Le thème choisi cette année était « *médias, justice, Etat de droit : les contrepoids du pouvoir* ». Un thème qui est loin d'être appliqué à Madagascar, d'après le ministre. « *La plupart d'entre nous ne font que diffuser des fausses informations, violer la vie privée des gens ou diffamer* », a-t-il lancé. En cause selon lui, « *une liberté d'expression débridée. Au lieu d'utiliser cette liberté à bon escient, certains journalistes seraient en train de dépasser les règles du métier* ».

**24/05 – Les médias privés ont joué un rôle déterminant dans le mouvement né de la manifestation du 21 avril, selon le sociologue André Rasolo.** « *La radio 'miara-manonja' a joué un rôle déterminant dans le mouvement du 21 avril 2018. Pour la première fois, grâce à l'émission des radios et antennes privées Viva, Kolo TV, Free FM, les Malgaches ont pu suivre, là où ils sont, le déroulement et les enjeux du mouvement. La radio miara-manonja transmettait les discours des députés, les déballages des syndicats et des travailleurs, les informations sur la mobilisation dans toute l'île. Il faut souligner aussi que la radio miara-manonja, à travers*

<sup>15</sup> <https://www.koolsaina.com/reportage-abus-sexuels-viol-mineurs-madagascar/> (27'28)

des messages des artistes tels que l'hymne du mouvement 47, les compositions des Rossy, Sareraka, Rakotozanany Stanislas, Princio, Vetson'Androy, et les chants évangéliques, la radio a éveillé l'esprit critique et le sentiment patriotique de la population malgache plongée pendant des années dans la torpeur. La radio miaramanjanja a mis en communion les Malgaches de tout le territoire. C'est une grande première dans le mythique mouvement du 13-Mai. »

**24/05 - Arrestation d'un facebooker qui menait depuis plusieurs mois une campagne d'incitation à la haine à l'encontre de la communauté indienne de Madagascar.** Le Collectif des Français d'origine indienne de Madagascar (CFOIM) avait déposé plainte. Le service de lutte contre la cybercriminalité de la gendarmerie nationale est parvenu à identifier l'auteur. Il a été arrêté, déféré au parquet et condamné à une peine de deux années d'emprisonnement avec sursis en application de la très contestée loi de 2016 sur la cybercriminalité qui réprime et punit toute manœuvre allant dans le sens de l'injure ou de la diffamation. Le CFOIM s'est félicité de l'efficacité des services de la gendarmerie.

## **ÉCONOMIE - SOCIAL**

### **► Ressources naturelles, trafics, environnement, questions foncières**

**29/05 - Les activités de chalutiers chinois qui opèrent dans les eaux territoriales du Sud-Ouest soulèvent des inquiétudes.** Pour le ministère de la pêche, ces bâtiments opèrent en toute légalité, au même titre que ceux de l'UE, des Seychelles ou de Corée, ils font l'objet de surveillance. Une partie des prises chinoises serait réservée au commerce local. *L'Express* s'étonne cependant que l'on ne connaisse pas le tonnage des poissons pélagiques capturés par les chalutiers chinois...

**17/05 - Contrebande : un Malgache et un Franco-indien arrêtés avec 7,3 kg d'or à Bombay** au débarquement d'un vol de Jet Airways en provenance de Dubaï. Ces deux personnes étaient dans le collimateur des douanes indiennes depuis quelques mois. Un site fait le rapprochement entre le nom des trafiquants et de célèbres bijouteries *karana* de la capitale et de villes de province. Au mois de janvier, Kalidas, propriétaire d'une de ces bijouteries et président de la communauté *karana*, avait été kidnappé puis libéré après paiement probable d'une rançon.

**17/05 - Une nouvelle étude confirme les chiffres préoccupants de la déforestation à Madagascar, qui menace une biodiversité unique**<sup>16</sup>. L'analyse de l'évolution du couvert forestier sur six décennies a montré que Madagascar a perdu 44 % de ses forêts naturelles depuis les années 1950. Autre inquiétude, les massifs forestiers restants sont extrêmement fragmentés, 46 % des zones forestières se situant désormais à moins de 100 mètres d'une lisière où d'un espace ouvert. Ces chiffres sont issus d'une étude coordonnée par Ghislain Vieilledent, écologue au Cirad, et publiée dans la revue *Biological Conservation*. Outre les écosystèmes, la disparition des forêts impacte fortement les Malgaches eux-mêmes. Les écosystèmes forestiers offrent en outre plusieurs services environnementaux comme la protection des sols ou la régulation du climat. La démographie galopante, la mauvaise gouvernance et le non-respect des lois environnementales sont des facteurs indirects qui expliquent pour beaucoup la situation actuelle. Pour toutes ces raisons, il serait urgent de sauver les forêts restantes mais aussi d'entreprendre des projets de reforestation.

**17/05 - Les inspecteurs des domaines contestent la loi sur les ZES qui présenterait le risque de vente de terrains à des étrangers et d'accaparement de terres.** Une préoccupation qui rejoint celle de la société civile. Le syndicat des inspecteurs a lancé un mot d'ordre de grève à durée indéterminée et a décidé de rallier le mouvement de la place du 13-Mai.

**23/05 - La Cour d'appel de Fianarantsoa a maintenu la condamnation à deux ans de prison avec sursis à l'encontre de l'écologiste Raleva,** membre de l'association chrétienne Justice et Paix, pour avoir contesté la légalité des activités d'une compagnie minière chinoise d'extraction d'or dont le gouvernement a par la suite ordonné la fermeture pour des raisons de non-conformité<sup>17</sup>. Deprose Muchena, directeur du Bureau d'Amnesty International pour l'Afrique australe, déclare<sup>18</sup> : « *En maintenant le chef d'accusation ridicule d'"usurpation de titre" contre Raleva, le tribunal a confirmé nos pires craintes : à Madagascar le prix à payer pour contester les*

<sup>16</sup> <https://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/communiqués-de-presse/2018/deforestation-a-madagascar>

<sup>17</sup> <https://www.lexpressmada.com/24/05/2018/insurrection-contre-des-chinois-condamnation%e2%80%88maintenue%e2%80%88pour%e2%80%88le%e2%80%88militant%e2%80%88raleva/>

<sup>18</sup> Cf. Blog Justmad - <https://storage.canalblog.com/83/37/448497/120191263.pdf>  
Voir aussi : <https://www.lexpressmada.com/26/05/2018/au-nom-de-la-liberte-noublions-pas-raleva/>

grandes entreprises est élevé. Raleva n'est pas un criminel. Cette condamnation avec sursis a pour but de le réduire au silence et d'envoyer un message effrayant aux autres militants qui œuvrent en faveur des droits humains et de l'environnement. Les autorités doivent protéger les militants comme Raleva, qui se battent pour préserver les ressources naturelles du pays pour les générations futures, plutôt que de dévoyer les tribunaux pour les bâillonner. La condamnation prononcée contre Raleva doit être annulée et toutes les charges retenues contre lui doivent être abandonnées. »

**23/05 - Clovis Razafimalala et Gerald Bigurube primés par la « Fondation allemande pour l'Afrique » pour leur combat en faveur de la défense de l'environnement à Madagascar et en Tanzanie<sup>19</sup>.** Gerald Bigurube a longtemps été à la tête de l'organisme chargé de la préservation des parcs nationaux tanzaniens. Un combat pour la forêt partagé par Clovis Razafimalala, qui lutte contre le trafic de bois de rose. Tous deux ont compris l'importance du secteur économique dans leur combat. « *Nous pensons qu'il est temps de donner la parole aux personnes qui sont réellement à l'avant-garde pour montrer que le développement économique et la conservation de la nature peuvent aller de pair* », estime le secrétaire général de la fondation allemande pour l'Afrique.

## ► Coopération, bailleurs de fonds

**15/05 - Un programme financé par le gouvernement coréen, d'un montant de 6,1 millions de dollars, bénéficiera à plus de 200 000 jeunes filles de la région Anosy.** Ce programme, d'une durée de 4 ans, sera mis en œuvre par l'UNICEF, les partenaires ministériels et la société civile. Il a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des enfants, en particulier des adolescentes, en assurant leurs accès à une éducation et des services de santé de qualité, dans un environnement protégé de toutes formes de violence. La région Anosy est parmi les trois régions les plus affectées par la sécheresse pluriannuelle. Composée de trois districts (Taolagnaro, Amboasary et Betroka), la région est privée de nombreuses structures de base à même de protéger les droits des enfants. Seules 49,6 % des jeunes filles fréquentent le collège et le taux de redoublement y est de 20 %. La région a le taux le plus faible du pays en couverture sanitaire et contraceptive (21,7 %), soit seulement 8 % chez les femmes en âge de procréer. Les adolescents (filles et garçons) de la région sont privés d'accès aux soins. La mortalité maternelle est de plus de 480 pour 100.000 naissances, dont le tiers est lié à des grossesses précoces. Plus d'une fille sur deux est en union avant 18 ans et plus d'une sur trois a déjà un enfant avant cet âge. Une fille sur cinq a été victime de violence sexuelle.

**18/05 - Madagascar-Maurice : signature de quatre accords de coopération préparés par le Commission mixte.** Mise en place en 2016, cette commission a élaboré des projets d'accord portant sur la coopération industrielle, commerciale, administrative et culturelle, avec d'importants volets sur les relations douanières et la lutte contre les trafics de drogue et de marchandises illicites, la connectivité entre les deux pays, la sécurité alimentaire et la sécurité maritime, la pêche et l'enseignement supérieur. Les autorités renouvellent leur souhait de voir les Mauriciens investir dans l'agriculture malgache.

**22/05 - Aide internationale en faveur des quartiers pauvres du Grand Antananarivo.** La Banque mondiale a approuvé un crédit de 75 millions de dollars de l'Association internationale de développement (IDA) destiné à améliorer les infrastructures de drainage urbain, les services publics et la résilience face aux catastrophes naturelles dans les quartiers pauvres du Grand Antananarivo. En tout, ce sont 650 000 habitants des quartiers précaires de la commune d'Antananarivo et de communes périurbaines qui bénéficieront de l'amélioration des infrastructures de drainage, d'assainissement, de mobilité et d'accessibilité.

**25/05 - Grande offensive de charme chinoise.** Un séminaire sur le modèle de développement chinois se tient à Antananarivo jusqu'à début juin, organisé par le ministère chinois du commerce. Lors de la cérémonie d'ouverture, l'ambassadrice de Chine a expliqué qu'il y a 40 ans, « *la Chine était plus pauvre que Madagascar avec un PIB par habitant de 220 dollars contre 400 dollars pour les malgaches* ». De son côté le secrétaire d'Etat malgache aux affaires étrangères a assuré que « *Madagascar, qui est toujours à la recherche d'une voie pour son développement, est intéressé au plus haut point par le modèle chinois, et non plus par celui de la France* ».

## ► Economie

**01/05 - Les bailleurs se bousculent au chevet de la Jirama, constate La LOI.** Pour satisfaire aux exigences du FMI, études et projets dans le secteur énergétique se multiplient de manière désordonnée et sans réelle

<sup>19</sup> <http://www.dw.com/fr/deux-d%C3%A9fenseurs-de-l'environnement-re%C3%A7oivent-le-prix-de-la-fondation-allemande-pour-la-frrique/a-43901217>

prise en considération des besoins. La Banque mondiale et la BAD déploient des efforts constants pour rationaliser un secteur dont les autorités malgaches et l'opérateur national ne se préoccuperaient que par intermittence. Avec un taux de pertes opérationnelles estimé à 35 % et des délestages devenus un mode de gestion à part entière, la Jirama est dans le collimateur du FMI, qui a encore lourdement insisté sur ces difficultés lors de sa dernière visite le 28 mars, laissant planer un risque de remise en cause des décaissements de la Facilité élargie de crédit (FEC). C'est dans la précipitation que le ministère de l'énergie a lancé en 2015 une série d'appels d'offres pour des centrales hydroélectriques. Aujourd'hui, face à l'envolée des dépenses envisagées, la BM tente de limiter les risques. Les conclusions de l'audit qu'elle a commandé sont alarmistes. Sur les cinq projets en lice, trois ne se justifieraient pas, dont deux projets chinois. Des deux projets qui se justifieraient, présentés par les groupes français Eiffage et Vinci, seul le premier serait financièrement viable.

**22/05 - Le secteur informel gagne du terrain, favorisé par les crises politiques récurrentes. Il contribue à hauteur de 25 % au PIB et nourrit 92 % des travailleurs**, selon le BIT. Les activités informelles étaient liées auparavant au milieu rural, elles sont maintenant en forte croissance en milieu urbain. Pour arrondir leurs fins de mois, la majorité des employés sous-payés exercent deux ou trois métiers souvent informels. Près de 300 000 jeunes arrivent chaque année sur le marché du travail et au moins 75 % d'entre eux rejoignent l'informel, une stratégie de survie face à l'extrême pauvreté.

## ► Social, divers

**02/05 - Lancement du Rapport national sur le développement humain (RNDH) 2018.** Le thème retenu pour cette édition est « *Développement humain et mobilisation des ressources intérieures* ». Les travaux ont été lancés par Herilanto Raveloharison, ministre de l'économie et du plan, en présence de Violette Kakyomya, représentante résidente du PNUD et des partenaires et acteurs du développement. L'accent mis sur la mobilisation des ressources intérieures se veut être une réponse à la baisse des financements en provenance des bailleurs de fonds traditionnels. Dans le dernier rapport, Madagascar était classé au 158<sup>e</sup> rang sur 187 pays.

**07/05 - Le recensement général de la population va pouvoir enfin débiter.** Depuis l'indépendance, Madagascar n'a réalisé que deux recensements. Le premier, en août 1975, a établi que la Grande île comptait 7,4 millions d'habitants. Le second, en 1993, faisait état de 12,3 millions d'habitants. Le troisième était prévu en 2003 mais a été repoussé jusqu'en 2017 en raison du manque de financement. Les Nations unies recommandent d'effectuer cette opération tous les dix ans afin de disposer de données fiables pour la prévision économique. *L'Express* doute fortement de la fiabilité des résultats qui seront obtenus<sup>20</sup>. Les agents enquêteurs n'auraient pas été suffisamment formés et les chefs fokontany ont été mis à l'écart. Les opérations ont débuté par le difficile recensement des sans-abris, avec l'aide des services sociaux et des ONG. Les agents recenseurs déplorent que trop souvent la population, traumatisée par l'insécurité ambiante ou redoutant les manipulations politiques, refuse de les recevoir. Des agents recenseurs qui n'ont pas perçu leurs indemnités se sont mis en grève.

**28/05 - Les remblayages non autorisés prolifèrent dans la capitale. L'interdiction est transgressée et les risques d'inondation refont surface.** La nouvelle crise politique favoriserait l'essor de ces opérations illégales qui contrecarrent les grands travaux d'assainissement engagés avec l'aide des partenaires étrangers.

-----  
Taux de change au 31/05/18 : 1 euro = 3 839 Ariary

Sources : L'Express de Madagascar, Midi Madagasikara, Madagascar Tribune.com, Newsmada (Les Nouvelles, Le Courrier, JdM, Reflet, Freenews), Les Décodeurs, La Vérité, La Gazette 2GI, La Dépêche de Madagascar, Orange.mg, Actutana (Tananews), Madagate, L'actualité.mg, Matv, Sobika, APOI, Moov, Afric-time, Madagascar Environmental Justice Network, Pilotika, Ligne de mire

<sup>20</sup> <https://www.lexpressmada.com/24/05/2018/population%e2%80%88fantome/>